

La brèche

organe bimensuel du
Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e Internationale

LEURS LIBERTÉS...

A peine ont-ils fini de vider les caisses de Paribas que les banquiers suisses, de nouveau, s'énervent.

Contre Jean Ziegler, évidemment ! Il a osé prétendre que 500 milliards de francs français – soit à peu près 180 milliards en francs suisses – étaient "planqués" dans les banques suisses. Fou, démagogue, traître à la patrie, ce professeur qui ne connaît pas ses chiffres et prétend faire la leçon !

Raisonné, objectif, patriote et connaissant ses dossiers, un certain Monsieur Aubert, expert de la banque privée genevoise Hentsch, est allé "rétablir la vérité" devant la commission d'enquête parisienne. Et qu'a-t-il dit, ce brave Monsieur ? Interrogé par la Radio romande, il admettait qu'on ne peut évaluer exactement les montants ! Secret bancaire oblige... Il s'est toutefois empressé de donner un chiffre, celui de la Banque Nationale pour la fin de 1980 : 12,34 milliards de placements français sur des comptes helvétiques.

Et la presse a fait chorus : décidément, ce Ziegler exagère !

Dans "La Suisse" du 2 mars, Georges Plomb a refait ses calculs, avec Rudolf Strahm, spécialiste des banques du Parti Socialiste Suisse. Les données de la Banque Nationale ne portent que sur les placements français sur des comptes helvétiques. Il faut leur ajouter 13,12 milliards d'avoirs fiduciaires – qui, comme on le sait, ne sont pas soumis à l'impôt anticipé. Et on peut tranquillement doubler la somme en comptant les capitaux arrivés par d'autres voies (Luxembourg, Lichtenstein), les papiers-valeurs et les capitaux déposés en coffre-forts, les capitaux immobiliers. Soit au minimum 50 milliards en francs suisses, ceci avant la chute de Giscard. "Pas si fou, Ziegler", conclut G. Plomb.

Dans une revue très religieuse, "Reformatio" de mars 1978, consacrée au secret bancaire (son scandale est si patent qu'il émeut même les milieux protestants !), Rudolf Strahm, défendant l'initiative socialiste sur les banques, affirmait même : "Des administrations françaises évaluent ce même montant (de capitaux en fuite) à 400 milliards de francs français". Nous ne connaissons pas ses sources, mais une chose est certaine : on n'en a pas fait un tel scandale !

Qu'importe d'ailleurs le montant exact puisqu'il est, de toute façon, "difficile à évaluer" de l'aveu même des banquiers. Ce qui nous importe, c'est que le secret bancaire permet aux banquiers de cacher la vérité en passant pour honnêtes tout en taxant Ziegler de démagogue !

"Défendons les libertés", "moins d'Etat". Sous ce slogan, libéraux et radicaux viennent de gagner des sièges à Zurich et dans le canton de Vaud. Leur liberté, c'est le secret bancaire, la fraude fiscale et le droit de licencier quand l'affaire n'est plus rentable. Mais ils diront tous "plus d'Etat" pour faire passer le Code pénal de M. Furgler, qui réprime les travailleurs et laisse courir les fraudeurs. Décidément, la démagogie n'est vraiment pas où l'on pense...

Michel Thévenaz

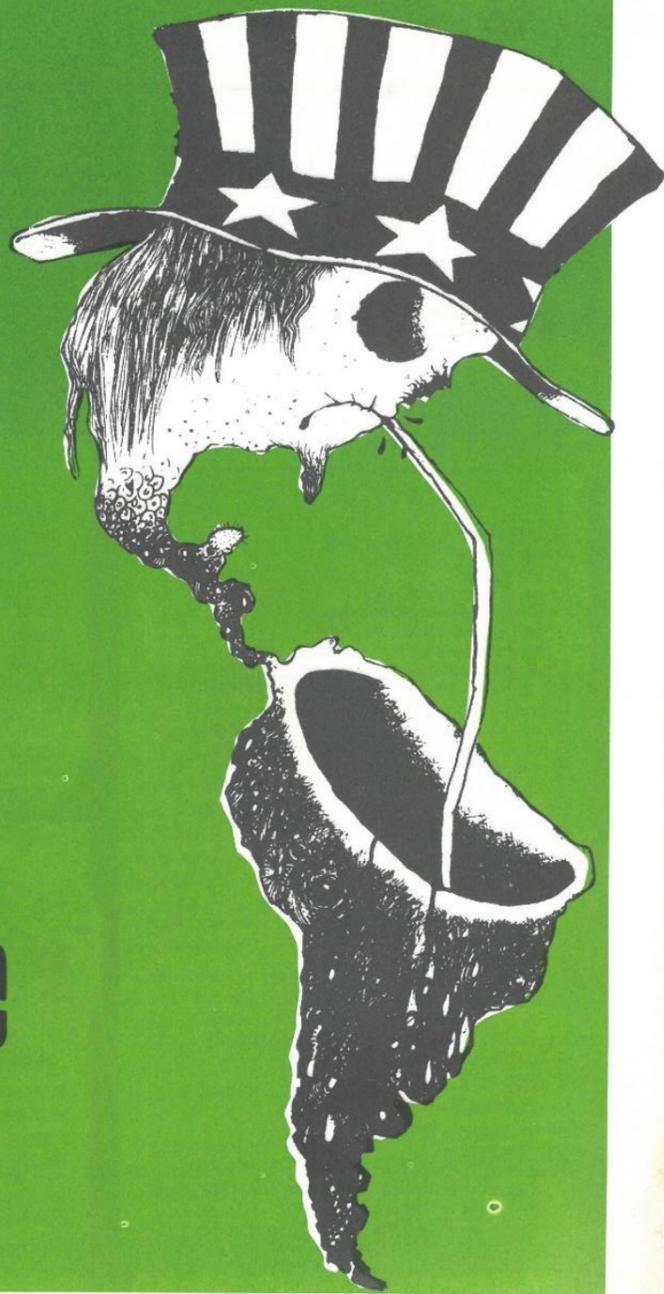


**FEU
ROUGE AUX
SALAIRES**

Banques suisses :

**FEU VERT
A LA
FRAUDE,**

Amérique centrale :



**La contre-
révolution
s'organise
aux USA**

El Salvador :

MANIFESTATION NATIONALE CONTRE LE GÉNOCIDE ET L'INTERVENTION US

Depuis plusieurs semaines, la situation au Salvador ainsi que les menaces de l'impérialisme américain rendent indispensable une amplification du mouvement de solidarité. L'expérience du Vietnam nous a montré l'importance de savoir à l'occasion de certaines échéances descendre dans la rue. Nous sommes aujourd'hui dans ce cas.

C'est ainsi que des discussions furent entamées au niveau suisse pour organiser une manifestation nationale à la fin du mois de mars. Des contacts unitaires furent pris avec toutes les organisations ouvrières et démocratiques. Le PSS fut également contacté, en la personne de son président, Helmut Hubacher. Ce dernier demanda que la date de la manifestation soit fixée au 3 avril, soit une semaine avant la Marche de Pâques, ceci afin de "permettre au PSS de se mobiliser". Les autres organisations auraient préféré que la manifestation ait lieu le 27 mars, mais acceptèrent la condition posée par le PSS. Une semaine plus tard, Helmut Hubacher informa toutefois les organisateurs que le PSS ne pouvait se joindre à la manifestation, en raison de la Marche de Pâques ! Le PSS ne descendra probablement donc pas dans la rue contre le génocide et l'intervention US le 3 avril. Qui veut-il ménager, en marchandant ainsi son soutien ?

La manifestation est soutenue à ce jour par le PCE, le PCI (Be), les POCH, le PSO, l'Organisation de jeunesse La Taupe, le PST, le PSA, le PSAJ, le Mouvement suisse pour la paix, la Coordination nationale des comités Nicaragua - El Salvador, le Comité Bolivie, des organisations latino-américaines et le Groupe d'information Tiers Monde.

- * Halte au génocide !
- * USA - hors du Salvador !
- * Soutien total au FDR/FMLN !

Tous à BERNE le 3 avril, 14h.30, Neuengasse.

Femmes :

6 mars : manifestation pour la Journée internationale des femmes

Près de 1 000 personnes ont participé à Lausanne à la manifestation pour le droit à l'avortement et contre les violen-

ces faites aux femmes, organisée par la coordination féministe de Lausanne, l'OFRA, le collectif féministe socialiste de Bienne et d'autres groupes. Dans la fête qui a suivi, les débats sur le viol ainsi que sur la paix et le désarmement ont été particulièrement intéressants.

A Fribourg, la manifestation non-mixte a rassemblé 200 femmes.

Cette année, il y a eu deux manifestations appelées nationalement le samedi 6 mars.

Le projet initial était de faire une manifestation à Lausanne sur deux thèmes (avortement - violences faites aux femmes); mais des divergences sont apparues en cours de préparation sur les points suivants :

1. l'exclusion des hommes de la manifestation et de la fête, à faire figurer explicitement sur le tract d'appel;
2. l'ajout de deux thèmes supplémentaires pour la manifestation, soit le refus de la contrainte à l'hétérosexualité et l'opposition à l'intégration des femmes dans la défense globale de l'état patriarcal.
3. l'importance de faire la manifestation en Suisse romande à Lausanne, où il n'y a pas eu de manifestation nationale pour le 8 mars.

Les féministes radicales décidèrent d'organiser une autre manifestation à Fribourg selon leur conception.

4 500 personnes ont signé le MANIFESTE POUR LE DROIT À L'AVORTEMENT

4 500 femmes et hommes, personnalités politiques, médicales ou anonymes ont déclaré avoir transgressé les articles 118-121 du Code pénal en avortant ou aidant une femme à avorter. Cette action-éclair menée en un mois pour riposter à la décision de la commission Grobet de fermer ses dossiers sous la pression de l'initiative "Pour le droit à la vie" a atteint son but. Ces prochains mois, les efforts seront concentrés sur la préparation d'une nouvelle initiative afin de débloquer la situation.

Les journaux bourgeois ont cru bon de faire du zèle : "décevant", "le Manifeste suisse n'a pas l'impact des Manifestes en France". Leur faut-il le "sensationalnel" des avortoirs avec aiguilles à tricoter et septiciémie à la clé pour que l'avortement refasse surface dans la grande presse ?

M.-T.

PRÉPARATION À LA MARCHÉ DE PAQUES

Lausanne : le jeudi 25 mars, à l'initiative de l'Organisation de jeunesse La Taupe, le film "Charlot à la guerre" sera présenté à la Maison du Peuple, salle 5-6, dès 20 heures.

Lausanne : le Comité vaudois contre la mort atomique organise une assemblée-débat sur le thème "Des dépenses militaires pour quoi faire ?" le vendredi 2 avril, dès 20h.15 à la Salle des Cantons (Buffet CFF). Avec : P. Henchoz, journaliste et ancien officier de carrière; M. Bauer-Lagier, conseillère aux Etats; Andreas Lutz, secrétaire central du PSS; Urs Zuppinger, représentant de la FOBB.

Ce comité organise aussi les 5, 6, 7 avril, au CPO la projection de films sur l'armement et le nucléaire. Cf. page 11.

MOBILISATIONS LOCALES "EL SALVADOR"

A Lausanne : le Comité Nicaragua / El Salvador organise le vendredi 26 mars une assemblée d'information, à la Maison du Peuple, salle 4. Avec : Jean-Claude Bühler, journaliste "Le Monde" et un représentant du FDR.

A Genève : l'Association de solidarité avec le Nicaragua et El Salvador tiendra un meeting de solidarité le samedi 3 avril, dès 18h., à la Salle des Fêtes de l'Ecole d'Avanchets-Salève. Au programme : * table ronde * musique avec Yvette Théaulaz * bal avec le groupe "Ascension".

Jura :

Des membres du POP présents dans la solidarité avec "Solidarność"

Il y a quelque temps, un camarade du PSO, qui distribuait notre "Lettre ouverte" lors de la Fête du Vorwärts à Zurich, était pris à partie et passé à tabac par le service d'ordre du PdT.

Les membres du POP/PdT n'utilisent pas partout les méthodes stalinienne de violence qui consistent à régler les désaccords entre organisations ouvrières à coups de poing. Ainsi, quelques-uns ont participé récemment à l'assemblée constitutive d'un Comité de solidarité avec "Solidarność" dans le Jura, aux côtés de membres de l'Union syndicale jurassienne et des syndicats chrétiens.

Sans doute, du fait de leur présence, la première partie de la réunion prit une allure passablement houleuse. Ils défendirent avec énergie des positions semblables à celles exprimées par Jürg Gasche dans sa réponse à notre "Lettre ouverte", accusant certains conseillers de "Solidarność", tel Jacek Kuron, d'avoir cherché à provoquer le chaos social et la guerre civile en Pologne, alliant proclamation de leur attachement aux libertés syndicales et défense du "socialisme réel". La discussion fut donc pour le moins assez vive. Néanmoins, ils finirent par adopter, lors du vote, la plate-forme du comité et par adhérer au groupe de travail "information" du comité.

Une telle adhésion n'est peut-être pas exempte d'arrière-pensées. Cependant, on ne peut que souhaiter que des militants d'autres sections du POP/PdT abandonnent eux aussi des attitudes et des méthodes qui nuisent non seulement au développement d'une solidarité ouvrière envers "Solidarność", mais également au POP/PdT lui-même.

ERRATUM

Deux erreurs se sont glissées dans notre article consacré aux salaires dans la fonction publique, intitulé "Le syndicat, un tigre de papier ?", et paru dans La Brèche no 269 du 6. 2. 1982.

En effet, le salaire inférieur dans le canton de Vaud est actuellement de 2 179 francs (et non pas 1 850 comme indiqué). Quant à l'horaire de travail mentionné (42h.30), il ne sera effectif qu'à partir de fin avril; jusqu'alors la fonction publique vaudoise continuera à travailler 43h.20 par semaine.

Horlogerie :

L'INTERVENTION DU PSO

Au moment où la direction de l'ASUAG annonçait 1 300 licenciements, les militant(e)s du PSO distribuèrent dans tout le secteur de l'horlogerie un tract national "Pour la défense de l'emploi". Après avoir souligné que la crise actuelle de l'horlogerie s'inscrivait dans le cadre de la crise capitaliste mondiale et que dans cette situation patrons et banquiers ne pensaient que "profits d'abord", le tract aborde la politique suivie par la direction de la FTMH : "Les dirigeants de la FTMH ne cessent de répéter : les patrons de l'horlogerie ont été aveugles, imprévoyants. C'est vrai ! Mais alors, pourquoi continuer à marcher main dans la main avec des aveugles ? Mais alors pourquoi faire croire que l'on peut protéger les intérêts des travailleurs à partir des 'possibilités d'intervention' (de Tschumi, éd.) dans le Conseil d'administration de l'ASUAG' (Tschumi dans La Lutte syndicale, 21. 2. 1981) ? (...) Les patrons sont aveugles parce qu'ils ne voient que leurs profits ! Tschumi, en leur tendant la main, risque bien de faire tomber les travailleurs dans le précipice... où les banques n'iront pas, elles !"

Le tract rappelle ensuite plusieurs exemples montrant comment l'inaction et l'acceptation des diktats patronaux furent au centre de la politique de la direction de la FTMH; il conclut ce point ainsi :

"Cette inaction syndicale, présentée comme la seule solution réaliste, n'a sauvé aucun emploi. Par contre, elle a affaibli le syndicat. Elle a créé le doute chez des travailleurs/ses sur la possibilité de se défendre. Elle ne fait pas la preuve, aux yeux de tous les travailleurs, de l'utilité du syndicat et de son action.

Au nom des 'intérêts de l'horlogerie', la direction de la FTMH accepte chaque fois les licenciements, les traitant à chaque fois comme un cas particulier. Le résultat d'ensemble est bien connu ! Ainsi jamais la direction du syndicat ne stimule la solidarité des travailleurs de toute l'horlogerie".

Indiquant ensuite les premiers éléments d'une résistance (renforcement et développement des commissions ouvrières, enquête syndicale dans toute la branche pour préparer un vrai mouvement de défense de l'emploi, lutte pour les 40 heures, etc.), notre tract en vient à la revendication de nationalisation de l'industrie horlogère :

"La nationalisation, la prise de contrôle par la Confédération de l'ASUAG et de la SSIH, doit aller de pair avec un plan de sauvegarde de l'emploi et de diversification de la production. Il est possible de diversifier : vers la micro-mécanique, vers le matériel concernant la politique d'économie d'énergie, vers les instruments de mesure liés à la protection de l'environnement. Cette diversification planifiée est une réponse à la question de l'emploi.

Certes, ces entreprises nationalisées auront comme patron l'Etat. Mais, pour les travailleurs, dans ces entreprises régies d'Etat, il sera plus facile de se battre pour faire valoir les intérêts de développement d'une région, les besoins de recyclage et de formation, etc. Le secret bancaire ne sera plus de mise. La possibilité de se défendre sera plus grande. (...)

Le mouvement syndical doit avancer une solution d'ensemble dans le sens de ce que nous proposons. Pour aboutir, elle exige une mobilisation, le développement d'un vrai mouvement pour la défense de l'emploi. C'est possible, mais il ne faut pas attendre trop longtemps pour le préparer. Sans quoi banques et patrons gagneront la bataille qu'ils ont engagée".

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	
Leurs libertés	1
POLITIQUE	
Banques suisses : des salaires de misère	3
Le Conseil fédéral et les banques : les bons comptes (à numéro) font les bons amis	3
Elections vaudoises : à droite, en avant toute !	8
Elections zurichoises : les radicaux en force	8
SOCIAL	
Chimie bâloise : vers un syndicat d'industrie ?	4
Ecole vaudoise : le ras-l-bol des enseignants	4
Bienne, retraite à la carte : ce que nous devrions tous avoir	5
Notes sociales	5
DOSSIER	
AFRIQUE DU SUD :	
la classe ouvrière noire s'organise des ghettos aux usines	6
Le FCWU : des premiers combats à la grève générale politique	6-7
L'impérialisme complice	7
INTERNATIONAL	
Editorial : POLOGNE / SALVADOR	9
BRESIL : "Solidarité stimulait la volonté de lutte de tous les travailleurs du monde"	9
La solidarité syndicale avec SOLIDARNOSC	10
Solidarité avec SOLIDARNOSC	10
À LIRE	
Les combats de Lucien Tronchet	11
Allez-y voir vous-mêmes !	11
L'ÉVÈNEMENT	
AMÉRIQUE CENTRALE :	
la contre-révolution s'arme aux Etats-Unis	12
Reagan et la Constitution : un grand démocrate	12

abonnez-vous

Abonnements à La Brèche :

	Fr.
6 mois, enveloppe ouverte . . .	22,50
une année, env. ouverte . . .	45.-
une année, env. fermée . . .	55.-
une année, étranger (Europe) .	80.-
abonnement de soutien . . .	100.-

Pour toute correspondance : La Brèche, 8 bis, rue de la Tour, 1004 Lausanne.

CCP 10 - 25 669

Editeur responsable C.A. Udry
Imprimerie CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :
prenez contact

Parti Socialiste Ouvrier (PSO)
section suisse de la IV^e Internationale

Adresses des sections romandes et tessinoise

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) / La Brèche, case postale 13, 2500 Bienne	032 / 22 95 47
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds	
case postale 28, 1700 Fribourg	6
case postale 858, 1211 Genève 3	022 / 20 68 02
8 bis, rue de la Tour, 1004 Lausanne	021 / 23 05 91
case postale 1532, 2002 Neuchâtel	
Partito Socialista dei Lavoratori (PSL) / Rosso, casella postale 2400, 6901 Lugano	

Banques suisses :

En 1976, les 550 banques employaient 73 000 personnes, dont plus de la moitié dans les 5 grandes banques : UBS, SBS, Crédit Suisse (CS), Banque Populaire Suisse et Banque Leu. Cet énorme appareil administratif du capital financier emploie donc autant de personnel que les PTT et CFF réunis.

Toujours prêts à dénoncer "les fonctionnaires qui nous coûtent des impôts", le patronat se tait lorsqu'il s'agit des banques. Celles-ci, pourtant, ne produisent aucune valeur nouvelle : elles vivent des intérêts perçus sur les capitaux immobiliers, industriels et commerciaux qu'elles gèrent. Et qu'elles contrôlent ! UBS, SBS et CS totalisent 2 200 sièges de conseils d'administration, plus la représentation des titres qu'elles administrent.

Riches du travail des autres, les banques passent pour accorder de bons salaires. En 1977, les 4 grandes banques ont dépensé 41 400 francs par employé (et encaissé un bénéfice déclaré de 39 500 francs par employé !!). Même la Déclaration de Berne, qui publie ces chiffres ("Les secrets du secret bancaire") en conclut que les banques paient des salaires relativement élevés. Erreur ! Il ne s'agit que d'une moyenne... qui en dit long sur les revenus des cadres.

DES SALAIRES DE MISÈRE !

Depuis des années, les banquiers refusent de signer une convention collective. Ils ont adopté avec l'Association Suisse des Employés de Banque (ASEB) un "Règlement unitaire concernant le contrat de travail et les traitements du personnel de banque", appelé RUTT, qui n'a pas valeur contraignante. Or voici les salaires fixés par le RUTT au 1er janvier 1982 pour 43 heures hebdomadaires, 4 semaines de vacances minimum avec 13ème salaire intégré (montant mensuel) :

- * employés de classement (classes a à b) : minimum 1 125 francs, maximum 1 958 francs (mariés : 1 387.- / 2 220.-);
- * garçons de course auxiliaires, huissiers auxiliaires, garçons de bureau et aides d'expédition (classes a à c) : minimum 1 125 francs, maximum 2 158 francs (mariés : 1 387.- / 2 420.-);
- * dactylos et perforatrices (classes b à d) : minimum 1 175 francs, maximum 2 487 francs (mariés : 1 437.- / 2 750.-);
- * employés d'expédition, garçons de course, huissiers, téléphonistes, secrétaires sténo, aides comptables, aides correspondants et aides opérateurs (classes c à e) : minimum 1 375 francs, maximum 2 833 francs (mariés : 1 657.- / 3 095.-);
- * ouvriers professionnels, opérateurs sur cartes perforées, aides caissiers (classes d à f) : minimum 1 629 francs, maximum 3 183 francs (mariés : 1 891.- / 3 445.-);
- * secrétaires, comptables, correspondants (classes e à g) : minimum 1 800 francs, maximum 3 545 francs (mariés : 2 062.- / 3 808.-);
- * programmeurs, fonctionnaires du visa, caissiers (classes g à h) : minimum 2 404 francs, maximum 3 937 francs (mariés : 2 666.- / 4 200.-).

Les fondés de pouvoir ont un minimum de 3 429 francs (mariés 3 691 francs) mais aucun maximum fixé ! Or le RUTT indique qu'il faut 10 ans pour arriver au maximum de la classe, soit 20 à 30 ans pour passer aux maxima indiqués ici !

Une "médaille d'or" pour les banques : tous les minima salariaux jusqu'à programmeur sont en-dessous de 2 000 francs par mois, 13ème salaire compris ! Le RUTT précise que "toute spéculation ou participation à des opérations de ce genre sont défendues" au personnel ! Pensez donc : s'il venait à arrondir ses fins de mois comme les directeurs arrondissent tous les jours le bilan de leurs établissements !

Michel Thévenaz

Les bons comptes (à numéros) font les bons amis !

* LE CONSEIL FÉDÉRAL DIT NON À L'INITIATIVE DES BANQUES...

* ET CHARGE RITSCHARD DE RÉDIGER LE RAPPORT !

Qui s'attendait à autre chose ? Avec l'accord, au moins tacite, des socialistes Aubert et Ritschard, le Conseil fédéral a décidé le 1er mars de rejeter l'initiative du Parti Socialiste Suisse (PSS) sur les banques. Mais il promet de revoir la loi sur les banques...

L'Association suisse des Banquiers (ASB), cet Etat-Major de la finance suisse aussi jaloux de ses privilèges que les militaires des leurs, a aussitôt mis en garde le gouvernement :

"L'ASB exprime le vœu que le législateur ne procède qu'aux modifications et adaptations objectivement nécessaires (...) il serait politiquement faux de se servir de la révision de la loi sur les banques pour satisfaire aux exigences momentanées d'une opposition idéologique aux banques." (SDES, Revue des faits de la semaine, 9. 3. 1982).

Ces Messieurs sont d'autant plus méfiants envers le gouvernement qu'ils ont l'habitude de ne pas se méfier de leurs clients quand il y a de bonnes affaires à réaliser ! Rappelez-vous les déclarations de Wüfli, Directeur général du Crédit Suisse (démissionné après l'affaire de Chiasso) :

"Nous, banquiers, n'avons pas la moindre raison de nous préoccuper de ce thème de la moralité qui revient régulièrement à la surface, telle une épidémie, comme la malaria. Une fois, cela s'appelle la Grèce, une fois le Portugal, une autre fois le Chili. C'est une affaire de mode (...) Si nous voulons donner du travail à nos gens (sic ! voir ci-contre - réd.) et en même temps contribuer à développer l'économie mondiale, nous ne pouvons absolument pas aborder de tels sujets pseudo-moraux." (Volksrecht, 24. 5. 1977).

Vous avez dit "idéologie" ?

"Opposition idéologique aux banques" - voilà le maître mot des chiens de garde du secret bancaire ! Wüfli, lui, ne faisait évidemment pas de l'idéologie... mais des affaires !

L'initiative du PSS, modeste, exige une levée partielle du secret bancaire (fraude fiscale, entraide juridique internationale par exemple) et une plus grande "transparence" de la gestion des banques (publication des réserves, limitation de leur enchevêtrement). Si les banquiers s'y opposent avec tant de vigueur, c'est qu'il y a quelque chose de substantiel à cacher... M. Léo Schürmann, cet "idéologue" invétéré et vice-président de la Banque Nationale Suisse disait : "Notre soupçon que de l'argent en quantité invérifiable et de source mal connue tente d'atteindre notre pays sous le couvert du secret bancaire et d'y provoquer une demande accrue de francs suisses, ce soupçon-là est fondé". Ailleurs : "Nous devrions nous interdire de protéger ceux qui enfreignent les dispositions en vigueur dans d'autres pays". Et le message du Conseil fédéral sur le traité d'entraide judiciaire avec les USA (le seul qui existe !) rappelait : "Les autorités

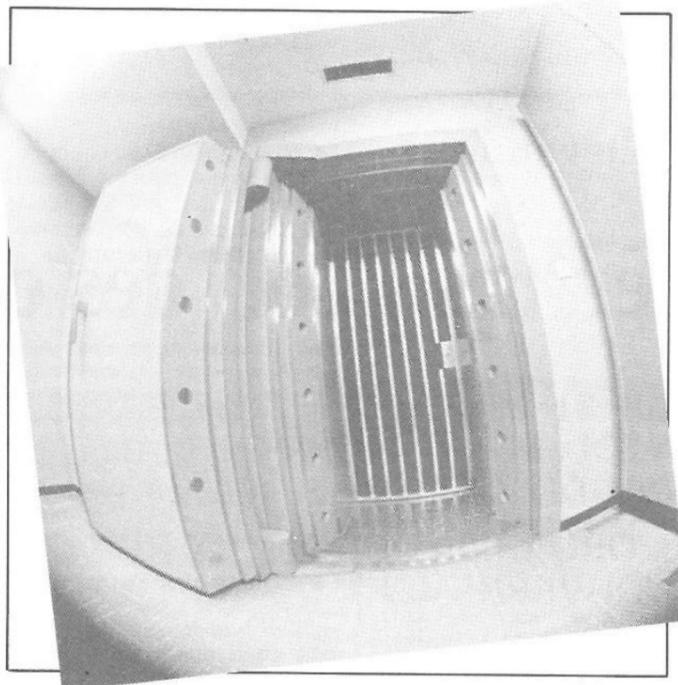
américaines nous ont transmis des informations particulièrement révélatrices sur les méthodes particulièrement sophistiquées utilisées pour camoufler l'origine et la nature de certaines transactions"¹). Ce même Conseil fédéral, "particulièrement" bien informé, rejette pourtant l'initiative sur les banques ! Qu'on ne vienne pas nous dire que tout cela n'est qu'idéologique : le Conseil fédéral, en connaissance de cause, couvre les fraudeurs du fisc ! Les bons comptes (numérotés) font les bons amis...

des banques, qui frapperait une partie de ces avoirs, est d'ailleurs toujours "à l'étude".

Voilà ce que le Conseil fédéral, pèlerin des économies publiques et des hausses d'impôts auprès des travailleurs²), accepte de couvrir en refusant l'initiative sur les banques !

Ritschard s'aplatit

On comprend dès lors que le Conseil fédéral ait remis au département de Ritschard le soin de rédiger son message sur le refus de l'initiative socialiste. La participation de socialistes au gouvernement va, une fois de plus, servir à confondre l'opposition. Et Ritschard s'aplatit, comme il a défendu les projets fiscaux de la bourgeoisie. Pourtant,



Des milliards perdus chaque année

Laissons donc l'idéologie pour passer aux comptes : le secret bancaire fait, au bas mot, perdre environ 4 milliards de recettes fiscales par an à l'Etat. Les estimations faites sur la base des impôts anticipés non rétrocedés (l'impôt anticipé taxe à 35 o/o le revenu de la fortune et bien des capitalistes préfèrent perdre ce 35 o/o plutôt que de déclarer leur fortune réelle) évaluent à 100 milliards la fortune échappant au fisc, soit une perte d'impôts oscillant entre un et deux milliards. Mais à côté de cela, une part importante des activités bancaires échappe à l'impôt anticipé : emprunts obligataires étrangers, emprunts privés étrangers, eurobons, dépôts fiduciaires. La somme totale de ces emprunts s'élevait, en 1976, à 180 milliards et la Déclaration de Berne en estimait la perte fiscale entre 2,6 milliards minimum et 3,5 maximum. L'impôt sur les avoirs fiduciaires

la Tribune Socialiste Genevoise (11 mars 1982) arrive encore à écrire : "Il vaut peut-être mieux que nos cinq sages (nous faisons confiance aux deux autres) aient pris officiellement position en faveur des banquiers. Un contre-projet aurait fatalement amené à un compromis qui n'aurait satisfait personne et surtout pas les socialistes".

Confiance en Ritschard et Aubert ? Allons donc ! La seule vérité est que la défense de l'initiative des banques exigera, on le voit, une lutte sans compromis des organisations ouvrières contre le secret bancaire et ceux qui le protègent !

M. Thévenaz

1) Toutes ces citations proviennent du matériel publié par la Déclaration de Berne ("Les secrets du secret bancaire") et le PSS ("Arguments et contre-arguments sur l'initiative").

2) Dernier exemple en date : le Conseil des Etats a refusé la pleine compensation de la progression à froid sur l'impôt fédéral direct. Commentaire de la SDES : "Considérée par une majorité comme matériellement justifiée, la proposition a été cependant jugée irréalisable du point de vue politique".



Chimie bâloise :

VERS UN SYNDICAT D'INDUSTRIE ?

* UNE ASSEMBLÉE D'ENTREPRISE REVENDIQUE LE DROIT, POUR LE SYNDICAT, DE REPRÉSENTER LES EMPLOYÉS

Récemment, une assemblée d'entreprise de la Fédération du Textile, de la Chimie et du Papier (FTCP) s'est tenue chez Roche. Les 100 travailleurs présents ont non seulement revendiqué à l'unanimité une réduction du temps de travail pour éviter des licenciements, ils ont aussi voté une résolution exigeant qu'à l'avenir la Commission d'entreprise ait le droit de représenter les employés face à la direction du trust. Surmonter la division entre employés et ouvriers est aujourd'hui une question de survie pour la FTCP.

La stratégie patronale se résume en quelques mots : accroître au maximum la division entre employés et ouvriers de la chimie. Ainsi il existe un domaine où s'applique la Convention collective de travail (CCT) négociée par le syndicat à côté de tout un secteur, celui des employés, réglementé lui par un contrat de travail individuel sur lequel le syndicat n'a pas un mot à dire. Actuellement, par le jeu des restructurations, les trusts de la chimie cherchent systématiquement à faire passer les travailleurs sous contrat individuel, afin de miner l'influence du syndicat. Aujourd'hui il ne subsiste plus qu'un tiers des salariés soumis à la CCT, les deux autres tiers étant "au bénéfice" d'un contrat individuel. Cette restructuration a été facilitée par l'espoir d'obtenir une meilleure situation en devenant employé. Or maintenant, un ouvrier conventionné gagne plus qu'un laborant à contrat individuel. En outre les suppressions d'emplois touchent d'abord les employés.

Pour un syndicat d'industrie

Si la FTCP ne veut pas perdre toute influence sur les travailleurs de la chimie, elle doit aujourd'hui mener une politique permettant d'intégrer tous les salariés de ce secteur. La construction d'un syndicat d'industrie est à l'ordre du jour. Elle deviendra de plus en plus une question de survie, après les reculs subis dans le textile. La diminution des emplois à la production a aussi entraîné une perte d'effectifs. La seule issue pour le syndicat réside donc dans une percée au niveau de l'administration et des laboratoires.

Il s'agira aussi de développer auprès des travailleurs et des travailleuses soumis à la CCT une conscience profonde de la nécessité de recruter des employé(e)s. Même l'unanimité de la résolution citée en tête d'article ne peut faire oublier que la solidarité avec les employés n'est pas chose gagnée d'avance.

La fin de l'hibernation ?

En réponse aux rationalisations, l'assemblée de la Roche a exigé la réduction du temps de travail. La direction centrale de la FTCP a aussi mis la priorité sur la diminution du temps de travail et la construction d'un syndicat d'entreprise dans la perspective du renouvellement de la CCT. Cela représenterait effectivement un pas en avant, permettant au syndicat de mobiliser ses membres entre deux périodes de renouvellement. L'écho de l'assemblée d'entreprise de la Roche montre que le syndicat dispose de la force de frappe militante pour mener une telle campagne, qui serait une bonne occasion pour renforcer la détermination syndicale, recruter de nouveaux membres et rajeunir le cadre des hommes de confiance.

A long terme toutefois, la réduction du temps de travail sera insuffisante pour s'opposer à la diminution de l'emploi. Nous sommes donc favorables à une large discussion autour du thème de la défense de l'ensemble des emplois. Cela peut paraître "irréaliste". Mais le "réalisme" de l'entente et des négociations avec les patrons n'a nullement permis au mouvement ouvrier de contrer l'offensive patronale.

correspondant chimie bâloise

Ecole vaudoise :

Le "ras l'bol" des enseignants

- * LE 31 MARS, LES ENSEIGNANTS SYNDIQUÉS À LA VPOD DÉBATTENT DE L'AMÉLIORATION DE LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL
- * L'ORGANISATION DE LA RIPOSTE AUX PROJETS DU GOUVERNEMENT DEVIENT URGENTE

Dans un temps où de nombreux enseignants en ont "ras l'bol", démissionnent, réduisent leur horaire s'ils en ont la possibilité (une enquête a été menée à ce sujet parmi les enseignants primaires et secondaires; ses résultats serviront de base à la discussion), ce thème est un bon choix. Encore faudra-t-il dépasser le niveau des constats et des vœux pieux, faire de cette journée une journée militante qui aboutisse à des projets concrets s'intégrant à la lutte de l'ensemble des travailleurs de la fonction publique.

A Genève, c'est grâce à une action commune des fonctionnaires des différents secteurs, avec débrayage et manifestations, que la situation a pu progresser nettement. Pour l'école les propositions du Conseil d'Etat genevois étaient au premier novembre les suivantes en ce qui concerne le nombre maximum d'élèves par classe (un des enjeux principaux pour assurer la qualité de l'enseignement dans des conditions de travail correctes et garantir l'emploi) :

- Secondaire : 20 élèves dans les classes gymnasiales, 16 dans les classes générales et hétérogènes, 12 en préprofessionnelle.

- Primaire : 20 élèves, 18 dans les classes à deux degrés, 12 dans l'enseignement spécialisé.

Vaud : maîtres et élèves menacés

La semaine de cinq jours qui entrera en vigueur dès la rentrée 1982 constitue une menace grave pour les conditions de travail des enseignants et des enseignés : la réduction d'horaire a été bricolée - sans réduction des programmes - aux dépens surtout des branches créatives et d'éveil et on recense déjà un certain nombre de maîtres non réengagés ou contraints d'accepter un emploi à temps partiel.

La journée tombe à point nommé pour organiser une action syndicale de riposte.

Des conférences des maîtres se sont déjà mobilisées contre la grille-horaire proposée par le Département de l'Instruction publique

(DIP) pour l'année transitoire 1982-83 et demandent qu'aucun enseignant ne soit privé de son emploi. La VPOD a écrit dans ce sens au DIP.

Le 31 mars, le DIP aura rendu publics ses projets concernant les années ultérieures. Les enseignants syndiqués pourront donc, en connaissance de cause, organiser leur défense. Quelles mesures prendre pour revendiquer efficacement des effectifs d'élèves réduits, pour qu'aucun poste de travail ne fasse les frais de l'opération, pour que les programmes soient réellement modifiés, pour que le temps de travail soit diminué ?

Le DIP ne va pas, sans autre, accepter les revendications des enseignants : ceux-ci devront montrer concrètement comment ils sont déterminés à les défendre ! C'est pourquoi la journée syndicale devra aborder avec soin la question des moyens d'action.

Pour les 40 heures !

Ici encore, il faudra insister pour que le débat ne reste pas au niveau sectoriel et que les enseignants comprennent la revendica-



photo Sergio Medina (fragments)

tion des 40 heures hebdomadaires comme le symbole de la réduction du temps de travail propre à tous les travailleurs (même si elle demande une "traduction" dans le cas de l'école ! - en effet une heure d'enseignement effectif = environ 2 heures de travail réel) et qu'ils participent à la campagne.

Initiative "une meilleure école pour tous"

Le premier bilan de la campagne de signatures sera le dernier point à l'ordre du jour.

Tout en ne se faisant pas d'illu-

sion sur la portée de la réforme proposée sur l'égalité des chances (cf. La Brèche no 260, du 12. 9. 1981), le PSO soutient l'initiative qui - contrairement au Décret du Conseil d'Etat - constitue un progrès : la sélection est réellement retardée (plus d'examen d'entrée au collège, cycle 5-6 hétérogène sans niveaux ni options !); les passages d'une filière à l'autre sont plus longtemps possibles et on garantit aux élèves des classes préparatoires à l'apprentissage (division C) des conditions d'enseignement particulièrement favorables en classes à petits effectifs.

correspondante



Ville de Bienne:
retraite à la carte pour les employés

Ce que nous devrions tous avoir

- * DES PRESTATIONS LARGEMENT SUPERIEURES A LA MOYENNE
- * QUI NE COUTENT TOUTEFOIS PAS PLUS, GRACE AU SYSTEME DE LA REPARTITION

En décembre dernier, le parlement biennois accepta les nouveaux statuts de la caisse d'assurance du personnel, dont l'introduction depuis cette année garantit certains acquis essentiels. Citons les plus importants : la retraite statutaire pour homme et femme à 62 ans, avec possibilité, même pour les employé(e)s des basses classes de prendre leur retraite entre 60 et 65 ans, une rente d'invalidité fixée à 60 o/o du salaire assuré, indépendamment de l'âge, la garantie de libre passage, la rente de conjoint (donc aussi pour les veufs). Après avoir eu besoin de deux mois pour se remettre de son émotion, le nouveau directeur de l'USAM (Union suisse des arts et métiers) part en guerre contre ce statut exemplaire. Raison de plus de voir de quoi il en retourne.

Ce qui est assez extraordinaire, c'est que les améliorations de cette caisse de pension ont pu être introduites sans entraîner des charges financières supplémentaires pour le personnel de la commune. La cotisation annuelle ordinaire passe bien de 8 à 12 o/o mais cette augmentation est compensée par la suppression des rachats généraux lors d'augmentation généralisée des salaires (par exemple suite au renchérissement). En cas d'augmentation individuelle, le rachat reste obligatoire, bien que la ville prenne en charge environ les 4/5 de cette somme. Ce "petit miracle financier" n'est possible que suite à la modification du plan de financement : d'un système de capitalisation pure, la Ville tend toujours plus fortement vers un système de répartition dont nous avons maintes fois déjà expliqué les avantages.

Ce n'est pas encore la panacée !

N'allons pas imaginer que les employés biennois bénéficient d'une caisse de retraite idéale financée par les contribuables de leur ville ! Alors que pour les hommes, l'âge de la retraite statutaire s'abaisse de 65 à 62 ans, pour les femmes, il s'élève de 60 à 62. Le droit à la rente maximale s'acquiert après 37 années de cotisation contre 30 auparavant. L'employé(e) qui désire prendre sa retraite avant l'âge statutaire doit subir une réduction viagère de sa rente de vieillesse. En effet, la caisse de pension assure à l'employé(e) jusqu'à 62 ans pour les femmes, 65

ans pour les hommes, une rente complémentaire, appelée "rentepont AVS".

Dès la retraite AVS, cette rente complémentaire est remboursée par l'assuré sous forme d'une réduction de la rente viagère. Caisse de retraite et rente complémentaire ne garantissent, ensemble, à un(e) employé(e) célibataire prenant sa retraite à 60 ans, que les 60 o/o de son dernier salaire brut (c'est-à-dire environ 70 o/o du salaire net). Pour une personne mariée, ce taux s'élève à environ 74 o/o du salaire brut (environ 85 o/o du salaire net). Pour les fonctionnaires les mieux payés, ce taux est nettement moins élevé. Ces pourcentages se maintiennent aussi après l'âge de la retraite AVS de 65 ans, à cause des déductions subies par la rente versée par la caisse de pension. La situation pour les femmes est un peu plus favorable parce qu'elles ont la retraite AVS à 62 ans. Ainsi, les employés des classes salariales les plus basses qui prennent leur retraite à 60 ans, s'en tirent financièrement très juste.

L'obligation pour les salariés de se soumettre à un examen médical est certainement un aspect très désagréable de ces statuts; surtout si l'on sait que, selon le résultat de ces examens, des assurés en mauvaise santé n'ont droit ni à l'assurance invalidité ni à l'assurance décès durant 5 ans (auparavant 10 années). Ces assurés, victimes du droit de réserve, n'ont droit qu'au

versement du capital entier avec intérêt.

Une caisse de retraite malgré tout exemplaire

Sans exagérer, on peut affirmer comme l'organe en langue allemande de la VPOD que la caisse de pension des employés de la ville de Bienne est exemplaire pour la Suisse entière. Ni le personnel d'autres collectivités publiques (communes, cantons, Confédération) — sans parler des travailleurs du secteur privé (à l'exception peut-être des employés de la branche des assurances privées) — ne bénéficient des avantages acquis à Bienne.

Sylviane Zulauf, notre représentante au législatif biennois, est, bien sûr, intervenue en faveur des statuts de cette caisse, en dénonçant d'autant plus la bourgeoisie qui refuse de tels avantages à l'ensemble des salariés. Elle proposa quelques amendements, dont les plus importants sont : l'abolition du droit de réserve et de l'obligation pour l'assuré de se soumettre à un examen médical et le plafonnement du salaire assuré, à partir du 1. 1. 1982, à 80 000 francs. En fixant une limite supérieure au salaire assuré, il aurait été possible de couvrir les frais supplémentaires qu'aurait entraînés la suppression du droit de réserve.

Malheureusement, ces propositions ne rencontrèrent que peu d'écho parmi les députés. Ce qui est facilement compréhensible : dans un parlement biennois, comme dans tout parlement, bien rares sont les personnes qui sont à même de comprendre la complexité des problèmes d'assurances. Il est regrettable que nos propositions aient été refusées, car elles auraient eu valeur d'exemple.

Malgré certains manques, le système d'assurances du personnel de Bienne est un exemple dont le mouvement ouvrier peut s'inspirer dans sa lutte pour l'amélioration de la retraite.

Georges Kestenholz

"JE DÉNONCE LE PROJET DU 2ème PILIER"

Extrait de l'intervention de Sylviane Zulauf (PSO) au Conseil communal biennois lors du débat sur l'entrée en matière concernant la révision des statuts de la caisse d'assurance du personnel :

"Si le projet de statuts que le Conseil municipal nous soumet est accepté, le personnel de la ville bénéficiera d'une caisse de retraite, d'invalidité et de décès qui, pour certaines prestations, est exemplaire en Suisse. La possibilité est offerte même aux salariés des basses classes de réaliser un vieux postulat syndical, la retraite à la carte.

"Mais je regrette et dénonce d'autant plus fort le projet de loi sur la prévoyance professionnelle, ce fameux deuxième pilier, en discussion depuis près de dix ans qui ne permettra pas de garantir, à long terme au travailleur du secteur privé des solutions aussi avantageuses. Si la caisse d'assurance peut sans coûts supplémentaires réaliser d'aussi substantielles améliorations, c'est bien parce qu'elle va modifier son plan de financement : d'un système de capitalisation pure, elle va tendre encore plus fortement vers un système de répartition. Cette modification est possible, sans risques pour une caisse de prévoyance des services publics, où l'effectif du personnel sur une longue période est relativement stable. Mais elle n'est pas réalisable pour une caisse de pension de l'industrie privée. En effet, une entreprise, voire même une branche industrielle comme l'horlogerie peut diminuer à tel point l'effectif du personnel qu'elle n'aura pas l'excédent d'actifs permettant de payer les retraites selon le système de répartition des fonds. La caisse d'assurance de Bienne s'inspire d'un système qui est à la base du mode de financement de l'AVS-AI. Cette assurance est et reste la meilleure et la moins chère des prévoyances pour les salariés. Quoi qu'il advienne, nous continuerons de lutter pour son extension. Ainsi seulement, il sera possible d'offrir à toute la population, et surtout aux femmes et aux salariés les moins payés les mêmes chances de prévoyance. Il aurait été possible de financer le deuxième pilier en adoptant le système de répartition, si les assurances et les caisses de pension avaient été réunies en une communauté de couverture de risques. Mais les représentants des partis bourgeois sous la coupole fédérale s'y sont opposés avec bec et ongles, se moquant bien de leurs promesses données lors de la votation sur l'article constitutionnel".

(Pour appuyer sa proposition de plafonner le salaire assuré, notre camarade expliqua que les contributions de la ville pour assurer le salaire d'un fonctionnaire haut placé ne sont pas seulement plus élevées en francs, mais aussi en o/o, ce qui ne fait qu'élargir la fourchette salariale entre hauts et bas revenus. Elle ne manque pas de rappeler que ces mêmes hauts fonctionnaires sont bien les seuls privilégiés à pouvoir bénéficier des prêts hypothécaires personnels accordés à un taux de faveur par la caisse de pension. C'est une situation courante dans de nombreuses caisses de pension.)

notes ... notes ... notes ... notes ... not

ÉCHEC POUR LES SYNDICATS GENEVOIS

A 7 contre 3, la réforme de la caisse de pension du personnel de la ville et des SI a été refusée en votation, comme le voulait le référendum lancé par les milieux patronaux. La démagogie contre les "fonctionnaires privilégiés" a pleinement joué, malgré le fait que le nouveau statut apportait une économie de 10 millions à l'Etat (pèlerin des "économies", le patronat n'en a eu que faire en cette occasion où il s'agissait de couler une amélioration de la sécurité sociale !). Cela montre la fragilité des acquis dans la fonction publique genevoise et l'importance, dès aujourd'hui, de renforcer une intervention concertée de tout le mouvement syndical, de l'USCG (Cartel syndical) en particulier, pour faire pièce aux arguments patronaux et défendre l'ensemble des conditions des travailleurs, du privé et du public. Une campagne qui a fait défaut en cette circonstance pour dénoncer les vrais "privilégiés" : le patronat, toutes catégories, qui se fait défenseur du "pauvre contribuable" !

CANTON DE VAUD, SI BEAU, SI BEAU...

Sur 524 500 habitants, 12 000 sont au bénéfice d'une aide sociale (assistance). Par ailleurs, quelque 42 000 rentiers AVS touchent une prestation complémentaire cantonale, avec souvent une participation des communes. Autrement dit, sans ces mesures, plus de 54 000 personnes seraient au-dessous du minimum vital, fixé à 585 francs par mois (!) pour une personne seule

et 885 francs (!) pour un couple. Cela représenterait plus de 10 o/o de la population. Ces chiffres, basés sur les cas officiellement annoncés, et publiés par "24 Heures" en décembre 1981, sont donc en-dessous de la réalité...

Les classes d'âge les plus nécessiteuses se situent entre 30 et 40 ans (plus du tiers du total) et parmi celles-ci plus des deux tiers sont des femmes. On appréciera à sa juste mesure cette contribution vaudoise aux droits égaux !

Il faudrait en outre y ajouter tout le secteur des travailleurs étrangers, sur lequel on a peu de données précises. Tout au plus sait-on qu'ici ou là des manoeuvres immigrés de la métallurgie sont payés 10 francs de l'heure (en-dessous de ce que prévoient tous les contrats collectifs). Leur salaire mensuel brut atteint donc la somme astronomique de 1 750 francs.

Il n'a bien évidemment pas été question de tout cela durant la campagne électorale vaudoise. Cela vous étonne vraiment ?



Des ghettos aux usines

La mort de Neil Aggett a été suivie de deux événements qui donnent une illustration saisissante de ce processus pour quiconque connaît quelque peu l'Afrique du Sud. Pour la première fois une manifestation de protestation de noirs et de blancs a traversé les rues du centre de Johannesburg, réunissant deux mille personnes sous le drapeau de l'ANC (African National Congress — Mouvement de libération sud-africain le plus important). Malgré le fait qu'il soit soumis depuis des décennies à une répression féroce, l'ANC a pu déployer son drapeau dans une manifestation de masse réunissant des syndicalistes blancs et noirs, sans que la police ne puisse intervenir.

Plus important encore, la mort d'Aggett a été suivie de la première grève générale politique organisée par des syndicats indépendants en Afrique du Sud depuis 1961. 100 000 ouvriers et ouvrières ont cessé le travail durant 30 minutes à travers tout le pays. Le chiffre peut paraître limité à première vue. Mais, en réalité ce chiffre correspond à la presque-totalité des travailleurs organisés dans les syndicats indépendants sud-africains. Les dockers des trois grands ports du pays — Durban, Port Elizabeth et Cape Town — ont cessé le travail de façon unanime. Une activité de solidarité s'est développée dans toutes les entreprises de l'industrie automobile. L'Union nationale des travailleurs du textile a réussi à organiser la grève de ses 13 000 membres. La grève avait été appelée par la Food and Canning Workers Union (FCWU — Syndicat de l'alimentation), auquel appartenait Neil Aggett, et rejointe par la quasi-totalité des autres syndicats indépendants, y compris ceux qui proclament ne pas avoir d'activité politique. Un sociologue lié au mouvement syndical, Eddie Webster, commente ainsi cette grève :

"Ce qui est clair, c'est que les syndicats se sont situés à l'avant-scène du combat pour les droits des travailleurs noirs. Le point central de l'activité s'est déplacé des ghettos aux usines." (The Star — Weekly Edition — 27. 2. 1982). Dans son oraison funèbre, le secrétaire général du General Workers Union (Union générale des travailleurs), David Lewis, a déclaré : *"Nous devons commencer à penser à unifier le mouvement syndical. Il ne peut plus y avoir de doutes maintenant sur l'ennemi commun."* (The Star — Ibid.). Par contre, les représentants des syndicats de travailleurs blancs, en particulier le TUCSA (Trades Union Council of South Africa — Conseil syndical sud-africain), — qui sont liés au régime raciste et au patronat — ont très durement critiqué la grève. Cela n'a pas empêché les travailleurs noirs de se mettre en grève pour un des leurs, un syndicaliste blanc, montrant par là que la solidarité de classe transcende les barrières raciales et que le syndicalisme indépendant et non racial est la réponse apportée par l'avant-garde ouvrière noire au racisme et à l'exploitation capitaliste. Quelle meilleure preuve pourrait-on apporter des potentialités immenses que porte en lui le prolétariat sud-africain ? Il nous a paru utile, dès lors, de retracer quelques aspects du combat mené par le syndicat auquel appartenait Aggett (le FCWU), car la place nous manque pour faire une présentation complète de la situation actuelle en Afrique du Sud; l'exemple de ce syndicat est illustratif, sous plusieurs aspects, de la renaissance du mouvement syndical indépendant en Afrique du Sud.

A. Meylan



Afrique du Sud :

LA CLASSE OUVRIÈRE NOIRE S'ORGANISE

Durant le mois de février, le mouvement ouvrier sud-africain a fait parler de lui. Pour la première fois dans l'histoire du pays un syndicaliste blanc, dirigeant d'un syndicat indépendant sud-africain, était retrouvé "pendu" dans la cellule où il était détenu. Neil Aggett, un intellectuel blanc d'une trentaine d'années qui s'était consacré au mouvement syndical renaissant, est mort, comme bien d'autres avant lui, d'un prétendu suicide, mais très certainement à cause des sévices infligés par la police sud-africaine.

Pourquoi cette mort a-t-elle eu une énorme signification politique ? Parce qu'elle a été le révélateur d'un processus qui a commencé au début des années 70, à savoir la naissance d'une nouvelle génération de travailleurs noirs combattifs, sûre d'elle, et qui au travers d'une série de luttes et de grèves partielles a commencé à mettre sur pied des organisations syndicales propres, indépendantes de l'Etat et du patronat.

La naissance et le développement de ce mouvement syndical indépendant se sont combinés avec une politisation croissante, se traduisant par une activité dans les usines et les quartiers. Cela annonce, pour les années 1980, des luttes ouvrières d'une ampleur et d'une profondeur politique jamais atteintes à ce jour, que ce soit en Afrique du Sud ou dans le continent africain.

Le FCWU :

DES PREMIERS COMBATS À LA GRÈVE GÉNÉRALE POLITIQUE

Le syndicalisme noir a connu trois grandes époques — les années vingt, la période s'étendant de 1945 à 1961 (massacre de Sharpeville) et celle ouverte par la remontée des luttes ouvrières dès le début des années 70. Chacune de ces étapes a vu la naissance d'organisations syndicales indépendantes qui se sont heurtées de plein fouet aux structures répressives de la bourgeoisie sud-africaine et de son Etat raciste.

La faiblesse des deux premières vagues de syndicalisation

résidait dans le fait que la syndicalisation se basait largement sur une classe ouvrière noire non-sédentarisée. La structure du capitalisme sud-africain, en particulier dans l'industrie minière, implique en effet une surexploitation des travailleurs africains, grâce au système du travail migratoire (cf. A. Meylan : "Les bailleurs de fonds du régime raciste", Inprecor no 109 du 28. 9. 1981).

La remontée actuelle des luttes ouvrières se caractérise par une véritable floraison de syndicats indépendants et

non-raciaux, basés essentiellement sur des secteurs industriels et pour certains d'entre eux regroupés au sein de centrales syndicales embryonnaires. Cette croissance des syndicats est facilitée par le fait que cette fois-ci ce sont des secteurs ouvriers semi-sédentarisés ou établis de manière permanente dans les villes qui les portent. Cette sédentarisation est la conséquence du processus d'industrialisation qu'a connu le capitalisme sud-africain durant les dernières décennies.

Le "Food and Canning Workers Union" (FCWU) fut créé en 1941. Pour des raisons juridiques imposées par le régime raciste, le FCWU fut obligé de créer formellement un syndicat séparé pour les travailleurs africains, l'AFCWU, en 1947. Durant les années 50 et au début des années 60, l'AFCWU-FCWU fit partie de la Confédération syndicale liée à l'ANC, la South African Congress of Trade Unions (SACTU) aujourd'hui bannie et réduite à l'exil. Sa remontée date du milieu des années 70.

RÈVE ET BOYCOTT DE FATTIS ET MONIS

En 1978 le FCWU organisa la moitié des 250 ouvriers d'une fabrique de l'entreprise Fattis et Monis, spécialisée dans les pâtes alimentaires et la boulangerie, située près de Cape Town. Au début 1979, les ouvriers demandèrent des augmentations de salaire, la journée de huit heures et trois semaines de vacances payées par année. Le 23 avril, la direction licencia cinq ouvriers, membres du syndicat. Deux jours plus tard, 88 ouvriers se mettaient en grève contre l'arbitraire de la direction. Celle-ci riposta en licenciant l'ensemble des ouvriers noirs et métis. Quatre jours après le début de la grève, les associations de petits commerçants noirs menacèrent Fattis et Monis d'un boycott de leurs produits, si les ouvriers n'étaient pas réengagés. Ces menaces n'eurent aucun résultat.

Le 11 mai, lors d'un meeting de masse à l'Université de l'Ouest du Cap (Université pour noirs), les étudiants décidèrent d'appeler à un boycott des produits Fattis et Monis. Les petits commerçants noirs se joignirent au boycott en juin. Des organisations d'écoliers, de parents et de droits civiques décidèrent également de se joindre au mouvement de soutien aux 88 ouvriers.

Bien que la direction de Fattis et Monis ait nié les effets du boycott sur ses ventes, les profits de la fabrique diminuèrent de moitié de janvier à juillet 1979 par rapport à la période équivalente en 1978. Le patron chercha à diviser les travailleurs durant toute la durée de la grève. La police fit des raids dans les maisons occupées par les grévistes, la presse blanche les attaqua. Rien n'y fit. Après sept mois de grève, il restait 56 ouvriers en grève, les autres ayant retrouvé un emploi. Le 8 novembre 1979, la direction de Fattis et Monis signa un accord avec le syndicat AFCWU, "non-reconnu" selon la législation sud-africaine.

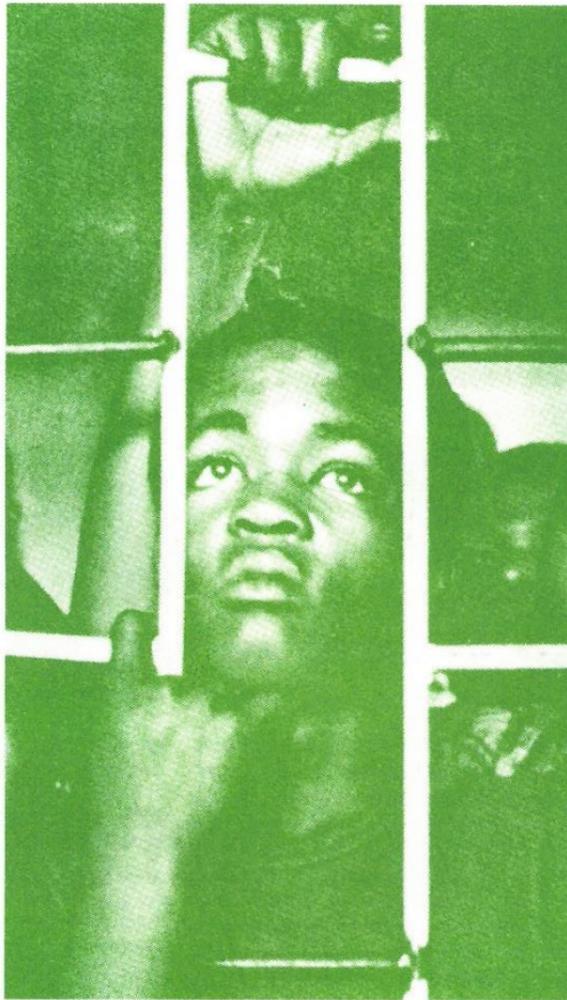
Aux termes de cet accord, qui était une reconnaissance de fait du syndicat, Fattis et Monis réengagea les grévistes, en leur concédant des augmentations de salaire.

Une année plus tard, en novembre 1980, Fattis et Monis signèrent un nouvel accord avec le FCWU-AFCWU couvrant deux fabriques. (Cf. pour le récit de cette grève "Working for freedom - Black trade Union development in South Africa throughout the 1970", Luckhardt et Wall, COE 1981, pp. 81 et 82, et aussi "Work in progress", avril 1980.)

1980-1981 - UNE ANNÉE DE LUTTE POUR L'AFCWU-FCWU

Alors qu'à ses origines, le syndicat ne disposait que d'une implantation limitée dans les entreprises, son développement ces trois dernières années est dû à un effort patient de construction du syndicat au niveau des entreprises les plus importantes de la branche de l'alimentation. En 1981, le syndicat réussit à imposer 18 conventions collectives regroupant 20 000 membres dans ses 28 sections.

Le programme du syndicat comprend les idées suivantes : le syndicalisme industriel, le non-racialisme, le contrôle démocratique du syndicat par sa base. De plus, le syndicat considère que les questions syndicales et les questions politiques sont étroitement liées en Afrique du Sud. Pour des



raisons historiques, le FCWU a été "enregistré" sous la législation raciste. L'AFCWU, qui lui est étroitement lié, refuse actuellement tout "enregistrement", par refus de la collaboration avec les institutions du régime raciste. La croissance rapide du syndicat a posé des nouveaux problèmes. L'un des plus grands problèmes, selon les secrétaires syndicaux, a trait à la démocratie syndicale. La dispersion des sections sur les régions urbaines et rurales de tout le pays représente un défi à la prise de décisions démocratiques.

Selon son secrétaire-général, Jan Theron :

"Notre réponse de base est de donner une plus grande autonomie locale. Nous accordons de plus en plus d'attention aux moyens à mettre en œuvre pour permettre aux membres de jouer un rôle encore plus actif dans le syndicat." (The Star, 23 janvier 1982).

C'est ce développement, d'un syndicalisme de classe, non racial, et politiquement défiant à l'égard de l'Etat raciste, qui a amené l'arrestation et la mort de Neil Aggett. Il est d'ailleurs frappant, à certains égards, de constater à quel point les expériences sud-africaines possèdent des traits généraux analogues à celles de Pologne, avec la naissance de Solidarność, ou du Brésil, avec le Parti des Travailleurs et les syndicats qui lui sont liés. La décennie 1980 risque bien de voir la naissance d'un mouvement indépendant et révolutionnaire de la classe ouvrière sud-africaine, dans lequel les syndicats indépendants et non-raciaux joueront un rôle crucial. Il leur reste, certes, un long chemin à accomplir, mais les prémisses favorables sont là.

A. Meylan

L'impérialisme suisse est complice !

Le 7 juillet 1979, le ministre sud-africain des Finances, Owen Horwood, déclarait au journal "La Suisse" à propos de notre pays :

"Il n'y a aucun pays au monde, avec lequel nous ayons d'aussi bonnes relations dans les domaines de l'économie et de la finance".

L'impérialisme suisse est aussi présent en Afrique du Sud (cf. A. Meylan, "Les bailleurs de fonds du régime raciste", Inprecor no 209, 28. 9. 1981).

Les entreprises suisses ne diffèrent en rien, dans leurs pratiques, du patronat sud-africain. En ce qui concerne la reconnaissance des droits syndicaux, elles sont tout aussi intransigeantes.

Un bon exemple nous est fourni par l'entreprise suisse "Conac Engineering" située à Pietermaritzburg. Il nous a été impossible de déterminer si cette entreprise fait partie de l'un des trusts de l'industrie des machines helvétiques.

En 1975, cette entreprise employait 110 ouvriers noirs. Selon une réglementation légale, la Conac n'avait pas le droit d'imposer plus de dix heures de travail supplémentaire par semaine. En réalité, il arrivait souvent que les ouvriers noirs doivent travailler 37 heures supplémentaires par semaine ! Les relations dans l'usine étaient telles que "les Africains n'avaient aucun contrôle sur leur vie professionnelle" (cf. D. du Toit, "Capital and Labour in South Africa - Class struggles in the 1970", 1981, p. 283).

C'est dans ces circonstances que certains ouvriers approchèrent le MAWU (Metal and Allied Workers' Union - Syndicat des ouvriers de la métallurgie). En quelques semaines le quart des ouvriers avait rejoint le MAWU. Après le licenciement en octobre 1975 de certains ouvriers qui avaient refusé de travailler durant les heures supplémentaires illégales, les syndiqués informèrent la direction qu'ils entendaient suivre eux aussi cet exemple. Après deux jours de refus de ces heures, la direction arrêta les ouvriers au portail de l'usine. Le directeur leur dit que le conflit avait été causé par des "agitateurs" et donc de se séparer en deux groupes : ceux qui acceptaient les heures supplémentaires et ceux qui les refusaient. Soixante ouvriers rejoignirent le deuxième groupe. Ils furent licenciés. Ainsi on les avait lockoutés pour avoir refusé d'accepter un travail illégal. Le Département du Travail, qui aurait dû défendre la "légalité", fit appel à la police secrète pour essayer d'intimider les travailleurs. Les agents demandèrent aux ouvriers licenciés de cesser le combat. Les ouvriers rétorquèrent que le syndicat devait être accepté par la direction pour une négociation. Les policiers répondirent que comme ils ne faisaient plus partie de l'entreprise, les ouvriers ne pouvaient solliciter l'aide de leur syndicat.

Ce dernier essaya, par des voies légales (Inspection du Travail) d'obtenir une décision de réintégration. Rien n'y fit. Le directeur de la Conac se répandit en plaintes sur le fait que des "semeurs de troubles" opéraient dans la région et que cette fois-ci ils avaient "choisi mon usine". L'Inspection du Travail refusa toute enquête et toute sanction à propos des agissements de la Conac. Un fonctionnaire de cet organisme alla même jusqu'à leur dire qu'il leur fallait accepter les conditions de l'entreprise pour pouvoir être réengagés, sinon ils seraient expulsés de la ville.

Finalement, les ouvriers ne reçurent aucune compensation et ne furent pas réengagés. L'exemple est relativement restreint. Il illustre toutefois parfaitement bien l'attitude des patrons suisses qui n'hésitent pas à collaborer avec la Police et l'Etat racistes sud-africain pour protéger leurs profits exorbitants (cf. D. du Toit, ibid. pp. 282-288).

Il est dès lors d'autant plus important de soutenir la campagne menée actuellement par le Mouvement Anti-Apartheid Suisse* et d'autres groupements tiers-mondistes contre les prêts bancaires à l'Afrique du Sud. Cette campagne, qui consiste en démarches individuelles et collectives de retraits de fonds des banques suisses entretenant des relations avec l'Afrique du Sud, est l'un des instruments à disposition pour développer la solidarité avec les travailleurs d'Afrique du Sud.

A. Meylan

* Mouvement Anti-Apartheid Suisse, 15, rue Lévrier, 1201 Genève.



Le fer de lance du bloc bourgeois est sans conteste le Parti radical. C'est lui qui a gagné une image politique propre grâce à la combinaison entre une défense intransigeante des valeurs bourgeoises fondamentales (la propriété privée, la loi et l'ordre, l'économie de marché) et des batailles politiques concrètes. Par exemple celle pour la réduction des impôts, qui non seulement profite avant tout à la bourgeoisie, mais permet d'accréditer l'idée du "moins d'Etat, plus de liberté". Le parti radical s'est également posé comme défenseur de la "loi et de l'ordre" face aux "trublions" du mouvement jeunes. C'est ainsi qu'il a pu entraîner de nouvelles couches à voter pour lui, notamment parmi les employés et les cadres.

Le PS s'effrite

Face à ce bloc bourgeois cohérent, réactionnaire et offensif, le PSS et les directions syndicales ont fait la démonstration de leur division et de leur manque de perspectives. Le mouvement ouvrier — et d'abord ses directions majoritaires — n'a pu, ni sur le plan des objectifs de combat, ni sur le plan de la mobilisation, présenter une solution de rechange ouvrière qui aurait permis de faire pièce électoralement aux partis bourgeois. La campagne des conseillers municipaux (exécutif) socialistes sortants — tous réélus — a été, de ce point de vue, un modèle du genre. Dans une carte postale tous-ménages, les trois déclarent : "Qu'avons-nous fait ? Nous nous sommes défendus contre les extrémistes de gauche".

La majorité du cartel syndical a fait publier des annonces éloquentes en leur faveur. Les deux autres candidats à l'exécutif désignés uniquement par le PS, et non soutenus

Elections zurichoises :

Les radicaux en force

- * LE BLOC BOURGEOIS S'IMPOSE
- * LES SOCIALISTES, DIVISÉS, PERDENT PIED

Les partis bourgeois zurichois ont donc réussi une percée électorale lors des dernières élections cantonales. A l'exécutif, ils ont repris un siège au PS et un siège aux Indépendants, ce qui leur permet de disposer d'une majorité de 5 sièges sur 9. Au législatif, ils ont conquis 68 des 125 sièges. Le PS a vu sa part de l'électorat reculer de 34,9 o/o à 27,2 o/o, et ses mandats reculer de 50 à 42 sièges. Le Parti radical ressort grand vainqueur, d'autant plus que son référendum contre l'augmentation de salaire accordée aux travailleurs de la fonction publique a été accepté par 66 000 voix contre 56 000.*

par le cartel, n'ont pas défendu une politique de rechange crédible. Les résultats du PS ne s'expliquent pas en soi par sa "division interne". Ils s'expliquent avant tout par la crise de sa politique traditionnelle de collaboration de classe, qui à la fois ne rapporte plus de résultats matériels tangibles pour les salariés, et en

même temps n'attire pas de nouvelles couches d'électeurs, stimulant par là les divisions internes.

A remarquer les progrès des POCH qui doublent leur représentation, passant de 2 à 4 sièges (3,9 o/o) grâce au recul du Parti du Travail (PdT) (2,1 o/o à 0,8 o/o). Les POCH et le PdT ne font ensem-

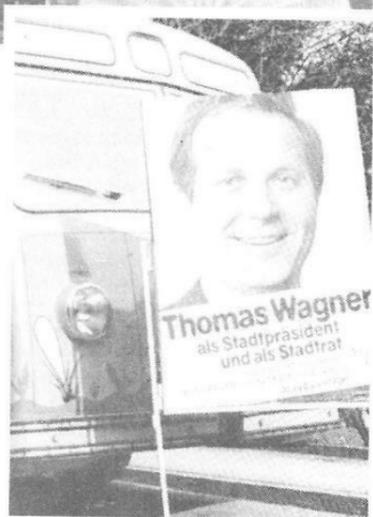


Le candidat radical... et ses électeurs.

ble guère plus de listes que lors des dernières élections. Les POCH récoltent toutefois également des voix, dans un électorat nouveau, écologiste et "vert".

Le PSO réalise un résultat conforme à ce qu'il attendait. Avec 1 000 listes (0,8 o/o), il dépasse maintenant le Parti du Travail d'une cinquantaine de listes. Les progrès du PSO sont sensibles dans deux quartiers ouvriers, où il atteint 1,2 o/o et 1,3 o/o pour dépasser le PdT. Le PdT avait refusé un apparentement POCH/PSO/PdT, ce qui a permis à l'Action nationale (2 sièges) de gagner un siège au détriment des POCH !

J. Schneider



notes ... notes ... notes

Elections vaudoises :

A DROITE, EN AVANT TOUTE...

- * LA DROITE FAIT LE PLEIN DE SES VOIX
- * LA GAUCHE SE DÉLABRE

La droite triomphe. Sa campagne électorale agressive, anti-ouvrière et antidémocratique, lui a permis de faire le plein de ses voix, alors que les partis de la gauche traditionnelle (PS et POP), à cause de l'absence de crédibilité de leur politique, perdent des plumes. Chez les bourgeois, ce sont les libéraux — le parti à la pointe des attaques contre les acquis sociaux des travailleurs — qui récoltent les fruits de l'offensive de la droite; dans le camp des partis ouvriers, le POP perd près de la moitié de ses représentants au Grand Conseil (de 11 il passe à 6) et le PS recule de 8 sièges.

Cette défaite électorale du PS et du POP signifie sans aucun doute la sanction d'une politique systématique de démobilitation des salariés. Elle trouve son explication entre autres dans l'inexistence de ces partis sur les terrains concrets de défense des conditions de vie et de travail des salariés, dans les usines, dans les syndicats, dans les divers mouvements d'opposition. Cette désertion des partis ouvriers, leur absence d'utilité dans la réalité quotidienne, est le pendant des illusions parlementaristes les plus plates qu'ils propagent : la longue marche dans les institutions devient aujourd'hui une marche à reculons ! En outre la collaboration gouvernementale du PS n'apporte pas la moindre miette aux travailleurs. Il n'est même plus possible de la présenter comme l'expression d'un cer-

tain rapport de forces face aux bourgeois : elle est sans aucun fond une pure caution à la politique menée par les bourgeois.

Le revers électorale des deux partis réformistes est d'autant plus grave que, dans le canton, les pre-

miers signes d'une nouvelle récession se font sentir : chômage, licenciements, pénurie de logements. Or, face à ces questions, le PS comme le POP se sont montrés incapables de proposer une politique de rechange qui attire les salariés vers le mouvement ouvrier organisé, ses syndicats et ses partis. Les libéraux ont ainsi pu développer sans réelle opposition leur démagogie anti-étatique de défense de la loi du "plus fort", de défense du droit des patrons à régner sans partage.

Les critiques que nous faisons au PS et au POP sur leurs responsabilités par rapport à leur recul électoral

ne nous font pas oublier que ce sont des positions ouvrières qui demain risquent d'être menacées, que cet échec électoral va peser négativement sur le rapport de forces concret, par exemple à propos des licenciements, des coûts de la santé ou des conditions de travail du personnel de la fonction publique.

Il s'agit aujourd'hui de constituer un front ouvrier anti-Entente vaudoise — contre la politique du Conseil d'Etat —, de dénoncer, durant la prochaine législature, sans relâche la politique des copains-coquins radicaux-libéraux. Le fatalisme et la démoralisation de certain(e)s militant(e)s écœuré(e)s ne pourront être surmontés que si une autre politique s'impose dans la gauche. Une politique qui parte prioritairement des besoins des travailleurs pour engager une activité unitaire de toutes les composantes du mouvement ouvrier en refusant de subordonner les revendications mises en avant à des compromis pourris avec les libéraux et radicaux. C'est ainsi que nous pourrions préparer la vraie contre-offensive pour mettre en cause le pouvoir des Delamuraz et Leuba !

J.-M. Dolivo

RÉSULTATS DU PSO		
Arrondissement de Lausanne :	1,77 o/o (403 listes)	(Marcelline Cordone : 741 suffrages)
Arrondissement de Romanel :	1,6 o/o	(Jean-Michel Dolivo : 183 suffrages)
Prilly :	1,9 o/o	
Renens :	1,8 o/o	
Crissier :	2,2 o/o	
Arrondissement d'Ecublens :	1 o/o	(Nicole Gigon : 109 suffrages)
Chavannes :	2,2 o/o	

Elections complémentaires à la municipalité de Bienne :

UN ÉLU RADICAL "À LA RACLETTE"

50,78 o/o des voix pour le candidat radical "qui a amplement démontré sa valeur" selon la propagande de son parti ! 3 003 voix pour Berthoud alors que l'opposition à son élection tacite avait récolté 3 470 signatures : c'est à plat ventre et par la porte de derrière que Berthoud entre au Conseil Municipal ! Et ces résultats démontrent clairement que c'est parce que le Parti socialiste a offert ce poste au candidat radical que celui-ci a été élu. Le journal électoral radical n'a d'ailleurs pas manqué de remercier le Parti socialiste pour son "fair-play" dans cette élection. Cette union sacrée ne sert sûrement pas les salariés et les jeunes pour s'opposer aux licenciements ou aux attaques policières contre le dortoir. Notre campagne aura permis que Berthoud soit mal élu, que sa ligne politique dure "à la Reagan" soit publiquement dénoncée.

Le Parti socialiste ouvrier (PSO) se félicite quant à lui du résultat des élections de ce week-end compte tenu du silence socialiste responsable en grande partie du taux d'abstention (82 o/o). Les 1 030 voix accordées à notre candidate témoignent de la volonté grandissante des électeurs et électrices de mener une politique combative et sans concession contre la droite. Par ce vote ce sont en effet plus de mille personnes qui se sont exprimées pour un programme clair, pour la nationalisation des trusts horlogers ou encore pour la solidarité avec Solidarnosc. Le PSO continuera de lutter dans les syndicats et la jeunesse pour empêcher Berthoud d'imposer sa politique antisociale et liberticide.

Communiqué PSO Bienne
7 mars 1982

LUTA SINDICAL



OPOSIÇÃO SINDICAL METALÚRGICA DE SÃO PAULO • Nº 18 • JUNHO DE 1981 • CR\$ 5,00

Pologne : l'étouffement par les chars. Amérique centrale : le bain de sang. Deux réalités révoltantes, qui amènent — et c'est tant mieux — de nombreuses personnes à se lancer dans l'action de la solidarité internationale. Mais qui soulèvent aussi une série de questions sur les relations entre la place respective des luttes ouvrières en Pologne et la résistance anti-impérialiste en Amérique centrale.

La réponse à ces interrogations est souvent d'autant plus tranchée qu'elles demeurent vagues. Quel militant de la solidarité avec Solidarność ne s'est pas entendu dire que l'essentiel se passait en Amérique centrale ou même que son action était un frein à la lutte contre l'impérialisme ? Et qui n'a pas été soumis à la pression, largement répandue, du "tout pour la Pologne" ? Le risque est alors grand qu'à force de vouloir trouver une priorité décisive on essaie d'établir une hiérarchie entre ce qui fut le plus grandiose mouvement de lutte pour un socialisme démocratique et le point central de l'affrontement entre l'impérialisme et les peuples dominés.

Où que l'on finisse par jouer, par exemple, la solidarité avec les peuples d'Amérique centrale contre le soutien à

POLOGNE / SALVADOR

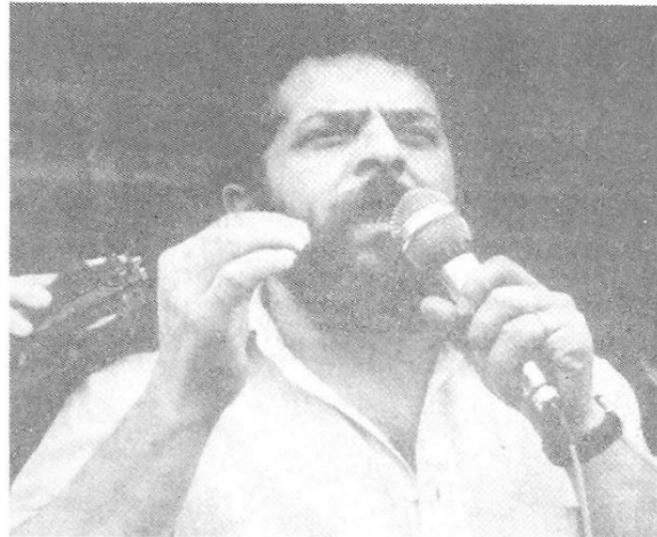
Solidarność. En oubliant ce que "Lula" souligne dans l'entretien ci-contre : le combat des travailleurs polonais stimula les luttes ouvrières dans le monde entier.

Reconnaître cela, c'est en même temps mettre le doigt sur le centre de gravité de la situation mondiale : la lutte des travailleurs. Voilà le dénominateur commun, le point de départ de l'action et de la compréhension internationales. Mais un point de départ vers quoi ? Vers un simple droit pour les travailleurs de s'organiser syndicalement de manière indépendante et démocratique ? Ce serait rester sourd à l'avertissement en forme de bilan que donne "Lula" : "Si la classe ouvrière n'a pas une organisation politique propre, et si cette organisation politique n'a pas une proposition différente en terme de pouvoir, une proposition différente sur la façon de gouverner le pays, si tout cela n'existe pas, alors on est toujours à la remorque de l'Etat et du pouvoir économique (...). On ne peut en rester à l'illusion que ceux qui détiennent le pouvoir renonceront à leurs privilèges et permettront que la classe travailleuse gouverne le pays".

Prendre comme point de départ l'action des travailleurs, l'envisager dans la perspective d'une lutte pour le pouvoir débouchant sur le gouvernement de la "classe travailleuse", voilà la boussole de notre analyse et de notre action internationales. Et elle ne permet pas seulement les exercices théoriques en chambre; elle est tout aussi efficace sur le terrain. Elle a permis aux militants de la IVe Internationale d'être présents dans la solidarité avec "Solidarność" sans succomber un seul instant aux sirènes anticommunistes de Reagan; mieux, elle leur a montré comment retourner contre les bourgeois du monde entier les revendications mêmes de "Solidarność". C'est la seule véritable réponse à l'anti-communisme et c'est en même temps une très bonne préparation à une campagne de solidarité avec les peuples d'Amérique centrale puisque dès l'abord la dénonciation des crimes de la bureaucratie s'accompagne d'une claire mise en accusation de l'impérialisme.

Ainsi, l'évolution même de la situation mondiale fait clairement ressortir que le développement d'un lieu d'analyses, d'organisation et d'actions internationales — la IVe Internationale — est aujourd'hui un instrument indispensable pour notre activité politique et notre solidarité quotidiennes.

Eric Peter



tous les travailleurs du monde»

ENTRETIEN AVEC "LULA", PRÉSIDENT DU PARTI DES TRAVAILLEURS (PT)

Luis Inacio Da Silva, dit "Lula", fut d'abord connu pour ses activités de militant puis de dirigeant syndical dans la métallurgie de Sao Paulo. A cela s'ajoutent aujourd'hui ses fonctions de président du PT, tentative prometteuse d'organisation politique indépendante des travailleurs brésiliens qui inquiète si fort la dictature militaire. Nous lui avons demandé ce qu'il pensait du coup d'Etat polonais, comment il en jugeait à partir de sa propre expérience.

* Passons maintenant à un autre sujet. Malgré un contexte différent, il y a certaines parentés entre le PT au Brésil et Solidarité en Pologne : deux expériences de renaissance du mouvement ouvrier qui cherchent des formes démocratiques d'organisation, qui avancent des revendications de classe, qui proposent une construction à partir de la base, le contrôle sur la production et la vie sociale, etc. Quelles conclusions tires-tu du coup de force militaire qui vient d'avoir lieu en Pologne ?

— Comparé au coup d'Etat de 1964 au Brésil et à l'action du gouvernement brésilien contre la classe travailleuse, le coup qui a eu lieu en Pologne est peut-être pire que celui que nous avons connu il y a dix-huit ans.

Je crois que les travailleurs polonais étaient sur la bonne voie quand ils recherchaient une forme d'organisation indépendante et aspiraient à se libérer des entraves du syndicalisme officiel et du parti unique. Si tu considères les revendications avancées par les travailleurs polonais et celles des travailleurs brésiliens, tu vois que la plupart des revendications sont similaires : ils veulent la liberté et l'autonomie pour s'organiser dans les usines, ils veulent la réduction de la durée de la journée de travail, le blocage des prix des produits de première nécessité... et ce sont là les revendications des travailleurs brésiliens.

Ce que nous regrettons profondément, c'est qu'un régime qui se prétend socialiste use des mêmes procédés qu'un régime capitaliste pour écraser les travailleurs. Mais nous ne croyons pas que le gouvernement polonais ait réussi à anéantir Solidarité. (...)

* Au cours de ta rencontre avec Lech Walesa à Rome en février 1981, tu as eu — je crois — une discussion sur la question du parti. Aujourd'hui, à la lumière des développements en Pologne, quelles conclusions pourrais-tu tirer de cette controverse ?

— Ce qui s'est produit en Pologne doit servir de leçon au monde entier. Le camarade Lech Walesa avait une vision anti-partidaire, qu'on pouvait comprendre en fonction des particularités du pays. Mais on ne peut pas dire que leurs formes d'organisation soient exactement les mêmes que les nôtres. Mais il est prouvé que, si la classe ouvrière n'a pas une organisation politique propre, et si cette organisation politique n'a pas une proposition différente en termes de pouvoir, une proposition différente sur la façon de gouverner le pays, si tout cela n'existe pas, alors on est toujours à la remorque de l'Etat et du pouvoir économique.

La totalité de cet entretien est parue dans Inprecor no 120 du 8 mars 1982.

Je crois que Lech Walesa a trop cru en la bonté du régime polonais. Je pense qu'ils paient un prix trop élevé pour la classe ouvrière, tout comme d'autres, dans d'autres pays, ont déjà payé pour avoir cru que les choses se régleraient simplement par le biais de la négociation. Nous, travailleurs, nous avons appris de l'exemple de la Pologne qu'il faut encore plus d'organisation et encore plus de préparation à la lutte.

Brésil :

« Solidarité stimulait la volonté de lutte de tous les travailleurs du monde »

On ne peut en rester à l'illusion que ceux qui détiennent le pouvoir renonceront à leurs privilèges et permettront que la classe travailleuse gouverne le pays.

Lula explique ensuite que ce qui était en cause en Pologne, ce n'était pas le régime socialiste, mais "la bureaucratization de ceux qui exercent le pouvoir".

* Ce serait donc le socialisme de type soviétique qui a été remis en cause ?

— Le socialisme bureaucratique ne fonctionne nulle part dans le monde, parce qu'une société socialiste n'a de sens qu'avec la participation du peuple. Le syndicat Solidarité luttait dans la perspective de perfectionner le socialisme. En quoi consisterait le perfectionnement de ce régime ? Ce serait le fait que les travailleurs participent au résultat de leur production. Ce serait qu'ils disposent de la liberté d'organisation, d'expression, de manifestation. Tout cela faisait partie de la plate-forme de Solidarité. Maintenant, on ne peut pas condamner un régime en fonction de la pratique d'un gouvernement. Je pense qu'à aucun moment le gouvernement polonais n'a su se conduire en conformité avec ce que devrait être un régime socialiste.

Nous assistons avec beaucoup de tristesse à ce qui se passe en Pologne parce que Solidarité stimulait la volonté de lutte de tous les travailleurs du monde.

Les secteurs conservateurs et la droite n'ont pas à se réjouir de ce qui est arrivé aux grévistes des pays socialistes. Il suffit d'ouvrir les yeux pour voir que cela arrive avec beaucoup plus d'évidence encore dans nos pays capitalistes. Il suffit de voir ce qui se passe au Salvador, au Guatemala, ce qui est arrivé au Brésil en 1964, au Chili en 1973, en Argentine, au Paraguay, en Uruguay, et ainsi de suite. Dans les pays capitalistes, nous avons assisté à des menées infiniment plus agressives contre les peuples.

Jean-Pierre Thorel (FTMH) : Nous ne voulons pas perdre l'espoir 1)

A propos de la solidarité avec Solidarność, Jean-Pierre Thorel rapporte pour commencer un cas particulièrement grotesque d'hypocrisie patronale. Dans les entreprises de l'horlogerie, la FTMH a affiché l'annonce de la manifestation du 13 mars, dans le cadre des actions de solidarité développées depuis le 13 décembre (rappelons ici qu'au lendemain du coup d'Etat les travailleurs de plusieurs entreprises de l'horlogerie avaient envoyé des messages de solidarité et d'indignation en tant que travailleurs de telle ou telle entreprise). Qu'ont fait nos héros ? Ils ont adressé une circulaire aux commissions ouvrières leur enjoignant de ne pas utiliser le sigle de l'entreprise pour communiquer leurs protestations. Qu'on ne s'y trompe pas : les travailleurs sont peut-être solidaires, eux, en aucun cas !

Thorel soulignait ensuite les difficultés, réelles, rencontrées dans les entreprises pour construire cette solidarité :

* difficultés dues à la place de l'Eglise en Pologne, d'abord. Pour combien de travailleurs n'apparaît-elle pas chez nous comme un instrument de la classe dominante, une alliée de ses mauvais coups ?

* difficultés dues à la désinformation : ce n'est pas la presse bourgeoise qui a cherché à expliquer l'enjeu des luttes dans ce pays.

Il faut comprendre la méfiance de ceux qui sont frappés par les licenciements, le chômage partiel, la baisse du niveau de vie et l'attaque aux droits syndicaux, aux acquis sociaux quand ils voient leurs patrons arrogants se pencher avec sollicitude sur le sort des Polonais. Il y a par exemple les militants du Parti du Travail, souvent déchirés mais rejetés dans la défensive par la campagne anticommuniste de la bourgeoisie.

Et puis enfin il y a les espoirs déçus. Celui du Printemps de Prague d'abord. Pour des millions de travailleurs le socialisme redevenait un programme vivant contre le totalitarisme. Il fut écrasé sous les chenilles des tanks du Pacte de Varsovie.

Il y eut ensuite le Chili de l'Unité populaire et de Salvador Allende. Le bonheur et l'enthousiasme soulevé ce peuple contre l'oppression. Le boucher Pinochet, agent de l'impérialisme US assassinait par dizaines de milliers ceux qui avaient osé y croire. Il y eut enfin Solidarność.

Nous ne voulons pas perdre l'espoir. A la mémoire de ceux qui se sont battus pour la dignité des travailleurs, nous soutiendrons leur combat aujourd'hui.

Mais notre fidélité à leur cause, c'est aussi notre combat.

Ce n'est pas quelque chose en plus. Nous devons nous battre ici pour un syndicat plus démocratique, pour un syndicat qui ne se contente pas de la collaboration avec les patrons, pour un syndicat qui soit plus libre de dire tout haut ce qu'il pense : se battre pour la dignité des travailleurs.

Syndicat CGT-ONIC : "Le dialogue ne peut avoir lieu entre deux parties lorsque l'une est en prison et l'autre l'emprisonneur."

"Les travailleurs polonais posaient avec force la question de l'indépendance syndicale vis-à-vis des Partis et de l'Etat, la question du contrôle ouvrier dans les entreprises et plus largement face à la désagrégation du pouvoir d'Etat représenté par le POUP, le problème de l'autogestion de la société par l'extension de la démocratie dans tous les secteurs de la société.

"Notre syndicat affilié à la CGT et qui regroupe le personnel d'une administration particulière en France, l'ONIC, avait pris position dès les accords de Gdansk pour soutenir les travailleurs polonais dans leur lutte pour l'indépendance syndicale, les droits démocratiques élémentaires, le mieux vivre. (...)

"Depuis ce 13 décembre notre syndicat de l'O.N.I.C., avec les syndicats CGT de l'INSEE et du Ministère de l'Industrie (Administration), avec le Syndicat des Correcteurs de la Région Parisienne (Livre) et la Fédération des Officiers de la Marine Marchande, a coordonné ses activités de solidarité avec le peuple polonais et son syndicat. De nombreuses sections syndicales ont rejoint cette coordination appelant au meeting qui s'est tenu à la Bourse du Travail le 12

Nous publions ci-dessous des extraits des quelques interventions développées durant le meeting de Genève (voir encart). En effet celui-ci est exemplaire à plus d'un titre.

L'unité syndicale n'en est pas l'élément le moins important; mais surtout pour la première fois l'internationalisme qui l'animaient était aussi directement l'internationalisme ouvrier assuré et pris en charge par des militants syndicaux de plusieurs pays européens et de Suisse.

LA SOLIDARITÉ SYNDICALE AVEC SOLIDARNOŚĆ

janvier. Plus de 80 000 francs ont été collectés et remis aux représentants de Solidarność en France. D'autres sections syndicales CGT ont organisé des initiatives identiques dans différentes villes de province.

"D'autres sections CGT enfin se sont prononcées pour la libération des syndicalistes emprisonnés et ont réclamé la levée de l'état de siège, sans pour cela rejoindre la coordination des syndicats à Paris ou en province. (...)

"Dans l'immédiat et par rapport à la situation en Pologne nous continuons pour notre part, en tant que syndicat affilié à la CGT, à dire que, pour que le dialogue reprenne, il faut que les libertés démocratiques soient rétablies en Pologne, car le dialogue ne peut avoir lieu entre deux parties lorsque l'une est en prison et que l'autre est l'emprisonneur.

"Cette action de solidarité internationale élémentaire, nous la menons parce que nous sommes persuadés que la lutte contre l'exploitation de l'homme par l'homme, la lutte pour le socialisme, ne peut être qu'une lutte pour un socialisme démocratique s'appuyant sur la volonté réelle de la grande majorité des travailleurs."

Georges Tissot (FCOM) : Pour le contrôle des travailleurs sur l'ensemble de la vie sociale, ici comme en Pologne

En tant que représentant de la FCOM, Georges Tissot apporte son soutien à tous ceux qui au Chili, en Turquie, en Amérique centrale sont opprimés comme en Pologne.

En Suisse non plus il n'y a pas de liberté syndicale. Pas plus en Suisse qu'en Pologne les travailleurs n'ont le contrôle de ce qu'ils fabriquent.

La FCOM essaie de faire pied à la désinformation, à ces nouvelles qui deviennent de plus en plus parcimonieuses.

Et rien d'étonnant à cela. Jeudi dernier, pour 1/8 de page consacré à une manifestation de 5 000 travailleurs de la métallurgie à Genève, il y avait 27 pages sur le Salon de l'auto.

Nous savons que c'est un travail de longue haleine; le syndicat va devoir construire un réseau de solidarité implanté à la base et qui dure.

Et c'est difficile. Il est déjà difficile de solidariser chômeurs et travailleurs, et ça l'est plus de solidariser des travailleurs de différents secteurs. Ca l'est bien plus quand les gens sont si loin et ne parlent pas notre langue.

Solidarność voulait l'autonomie et le non-alignement sur le POUP ou des puissances étrangères, cela remettait en question le partage du monde. Solidarność ne remettait pas en question la propriété collective. Solidarność voulait développer la planification sociale et économique en la soumettant au contrôle des travailleurs...

Et qu'est-ce qui se passerait en Suisse si notre syndicat se battait pour de tels objectifs ? Ni à l'Est, ni à l'Ouest, on ne veut de tels syndicats !

La véritable solidarité avec Solidarność, c'est de faire ici ce que nous soutenons en Pologne. Pour la démocratie syndicale. Pour des négociations collectives par haut-parleur ! Et nous verrons si nos patrons aiment ici ce qu'ils font semblant d'apprécier en Pologne. Pour le contrôle des travailleurs sur l'ensemble de leur vie sociale !

En Suisse, comme en Pologne, pour que l'ensemble des travailleurs constitue un mouvement unitaire. Voilà notre lutte de solidarité.

Zbigniew Kowalewski (membre du présidium de Solidarność de Lodz) : "Ne croyez pas que les travailleurs aient baissé les bras !"

"Nous avons été forcés de lutter contre la crise économique dans une situation où le pouvoir ne faisait rien pour aider la société, pour la sauver de la faim, de la misère, du lock-out. Nous avons été obligés de lutter pour la réforme économique dans une situation où le pouvoir faisait tout pour maintenir l'ancien système de gestion bureaucratique de l'économie, celui-là même qui avait engendré la crise économique. Nous avons été obligés de lutter pour l'enseignement démocratique, pour la culture nationale, pour tout ce qui, durant 36 ans, avait été brutalement violé, réprimé, passé sous silence.

"Ce ne sont pas de petits groupes extrémistes qui ont impulsé cette lutte !

"Ce sont les travailleurs des grandes entreprises qui étaient les plus radicaux, les plus combattifs, les plus déterminés; ce sont eux qui disaient aux dirigeants de Solidarność : En avant !

"Cette combativité, dont la base et la force motrice résidaient dans les grandes usines, était le résultat de souffrances, d'oppression et d'exploitation de notre classe ouvrière, d'oppression totalitaire de toute la société, une oppression exercée par le pouvoir qui ne tenait aucun mandat du peuple. (...)

"Ne croyez pas que la classe ouvrière ait été vaincue par 'son' armée ! Ne croyez pas que les travailleurs polonais aient baissé les bras ! Passer à la clandestinité, reconstruire l'organisation et les organes de direction, rassembler et réajuster les formes de lutte en fonction de la nouvelle situation, ce n'est pas être vaincu.

"Protestez contre la terreur en Pologne. Organisez des meetings et des manifestations. Exigez :

- la libération immédiate de tous les prisonniers politiques, de tous ceux qui ont été internés dans des camps de concentration sans être jugés et de tous ceux qui sont emprisonnés sous le coup de la loi martiale sous prétexte qu'ils ont organisé le mouvement de résistance;

- la levée immédiate de l'état de guerre et le rétablissement des libertés syndicales et démocratiques dans leur ensemble.

"Exigez le respect des droits de l'homme dans les camps de concentration et dans les prisons où les dirigeants et les collaborateurs de Solidarność, tout comme ceux d'autres organisations sociales indépendantes, de groupes d'opposition et de milieux exprimant une pensée autonome, ont été enfermés.

"Demandez l'envoi en Pologne de commissions d'enquête formées de représentants de toutes les forces et de tous les courants du mouvement ouvrier.

"Multipliez les jumelages et les parrainages entre les entreprises, les branches, les villes, les régions et les universités afin d'effectuer un travail d'enquête systématique et de couvrir tout le pays d'un réseau de solidarité.

"Nous en appelons aux syndicats du monde entier. La proclamation de l'état de guerre représente avant tout un coup porté au mouvement syndical indépendant. Solidarité est l'espoir ouvrier et autogestionnaire de la Pologne.

"Multipliez les transports d'aide alimentaire et médicale sous contrôle de représentants du mouvement ouvrier de manière à ce que cette aide parvienne à la population.

Collectez de l'argent pour un fonds d'aide aux familles des emprisonnés, des internés et de tous ceux qui sont passés dans la clandestinité ainsi que pour aider Solidarité qui organise le mouvement de résistance dans le pays.

"Faites tout le possible pour réaliser l'unité du mouvement ouvrier occidental dans son action de solidarité avec Solidarité, avec la classe ouvrière et avec le peuple polonais."

1) Les intertitres sont de la rédaction.

SOLIDARITÉ AVEC SOLIDARNOŚĆ

Les "9 heures pour la Pologne" organisées à Genève le 13 mars par le Comité "Solidarité avec Solidarność" ont connu un grand succès.

Rappelons pour commencer que cette manifestation était soutenue par l'Union des syndicats du canton de Genève (USCG) et la Fédération des syndicats chrétiens de Genève (FSCG).

Il y a trois mois que la contre-révolution bureaucratique a refoulé la poussée en avant de la classe ouvrière polonaise vers l'autogestion socialiste.

Les 9 heures de Genève marquent la première étape du mouvement de solidarité avec Solidarność, de trois mois de présence constante dans la rue, de manifestations. Il fallait affirmer que seuls les travailleurs peuvent être vraiment solidaires de la classe ouvrière polonaise : eux seuls ont intérêt à sa victoire, eux seuls sont frappés par les coups que portent à Solidarność Jaruzelski et les siens. Il fallait rappeler qu'au Salvador comme en Pologne ce sont les mêmes espoirs qui soulevaient les masses populaires, que notre solidarité est indivisible. Il fallait montrer que la solidarité syndicale que nous construisons combat aussi bien l'hypocrisie des patrons suisses qui versent trois larmes sur le tragique sort du peuple polonais puis licencient à tour de bras à Bulova comme aux Charmilles !

Parce que l'unité des travailleurs est une condition indispensable à leur renforcement, elle doit être intersyndicale, elle doit associer travailleurs et travailleuses, suisses et immigrés, elle doit être internationale. C'étaient là les idées qui étaient au cœur de toutes les interventions samedi soir. Jean-Pierre Thorel (FTMH) et Georges Tissot (FCOM) le soulignaient tous deux, de même que Rocco Papandrea (du Conseil d'usine de Fiat-Mirafiori, Turin), que le message que nous fit parvenir la CGT-ONIC de Paris, et l'intervention de Zbigniew Kowalewski.

Et au-delà de ce constat une préoccupation commune : nous devons aujourd'hui construire dans les entreprises et les syndicats le mouvement de solidarité. C'est dans cette direction que doivent œuvrer les comités "Solidarité avec Solidarność".

Contre-information, collecte de signatures et de fonds pour la solidarité matérielle, mise en place de parrainages de travailleurs, de jumelages d'entreprises, envoi de délégations syndicales en Pologne, enquêtes sur les conditions de détention doivent concrétiser nos revendications :

- * Libération de tous les prisonniers politiques.
- * Levée de l'état de siège.
- * Rétablissement de Solidarność dans tous ses droits.

K. G.

Pour un convoi de solidarité avec Solidarność

Soutenez l'action du Comité de Genève. Versez vos dons à : Banque Centrale Coopérative SA, Genève, CCP 12-384, compte no 272194.29.00.90-9, mention "Solidarność".

Le 24 février, Lucien TRONCHET est mort à l'âge de 80 ans. Il était l'un des derniers militants connus du courant anarcho-syndicaliste qui a marqué une partie du mouvement ouvrier genevois. Son livre "COMBATS POUR LA DIGNITÉ OUVRIÈRE" (Grounauer, 1979) retrace les épisodes, les anecdotes saillantes, de sa vie de militant. Il complète les études publiées sur "la Genève des années trente" ¹⁾ et permet de mieux comprendre ce qu'a représenté cette tradition anarcho-syndicaliste.

Les combats de Lucien Tronchet

Fils de boucher ambulant de Carouge, Tronchet a connu la vie ouvrière de son temps : misère de la guerre, apprentissage à 14 ans chez un patron sans scrupules, répression militaire des grévistes de 1918 à Granges, retour à Genève au début des années 20 où le chômage règne. Il devient maçon et sa vie est désormais étroitement liée à celle du syndicat du bâtiment, dont il finit par devenir fonctionnaire suite à de multiples interdictions de travail.

De l'action directe à la FOBB

C'est dans ces milieux, où domi-

naient des militants italiens formés par l'anarchisme, que Tronchet a forgé sa tradition militante. Son combat, c'est d'abord les luttes répétées pour imposer au patronat le respect des conventions collectives malgré les années de crise. L'action directe des "gars du bâtiment" a eu raison plus d'une fois des entrepreneurs, même lorsque la FOBB nationale ne suivait pas ! Elle a permis de construire le syndicat et ces exemples en apprennent beaucoup sur les méthodes d'action syndicale que des décennies de paix du travail ont étouffées. Les militants fer-

maient les chantiers hors des heures réglementaires, détruisaient le travail fait hors des heures, ripostaient aux baisses de salaires par une baisse du travail ("à petit salaire, petit travail") jusqu'à ce que le patron cède ! Les mêmes se mirent à démolir les taudis, propriété de la ville, pour imposer des logements salubres et du travail aux chômeurs malgré les accusations du gouvernement Nicole.

La haine des curés et des militaristes

Cette volonté d'imposer les droits des ouvriers se doublait d'une haine féroce à l'égard du militarisme et de l'Eglise. L'un et l'autre marchaient de concert dans les années de montée du fascisme ! Les syndicats chrétiens, jaunes, propageaient "l'esprit corporatiste" tandis que l'armée tuait et blessait le 9 novembre 1932. Cette méfiance envers les institutions, comme envers le "jeu parlementaire" contraste aussi avec le "légalisme démocratique" qui a dominé le mouvement ouvrier suisse. Convoqué au tribunal militaire en 1940, Tronchet dénonce avec vigueur le militarisme ²⁾.

Tronchet et la "paix du travail"

40 ans plus tard, ces traits de l'anarcho-syndicalisme apparaissent, à juste titre, comme une tradition de lutte importante du mouvement ouvrier. Mais ce courant n'est pas devenu une opposition ouvrière structurée capable de contester la politique dominante de "paix du travail". Car les traditions de lutte et la méfiance envers les institutions ne forment pas encore une alternative politique d'ensemble aux directions réformistes. Devant les grands événements des années trente et de la guerre, Tronchet lui-même en est venu à légitimer la "paix du travail" : "La Paix du Travail était concevable en raison des circonstances et des tragiques événements qui commençaient à ébranler le monde." (p. 179) et à féliciter Konrad Ilg — le père de la paix du travail — qui "a fait honneur à la classe ouvrière" et lui a "évitée la misère" durant la guerre. Au lieu de dire que la paix signée a permis aux trusts suisses de maintenir de bas coûts salariaux et d'empocher les profits de l'industrie de guerre !

Certes, Tronchet n'y voyait qu'un accord passager et critique vertement ce qu'est devenu par la suite "l'embourgeoisement" du mouvement ouvrier. Mais n'était-ce pas inévitable dès lors que même les militants les plus actifs (Nicole aussi !) ne se sont pas opposés à la paix du travail ? Tout anarchiste

qu'il fut, Tronchet n'a de même aucune critique envers l'intégration du PS au gouvernement bourgeois ³⁾.

Contre "les dictatures"

C'est que le radicalisme dans l'action se combine facilement avec une adaptation politique au réformisme, comme on l'a vu souvent dans la tradition anarchiste. Défenseur des droits des ouvriers, Tronchet n'avait que mépris, à juste titre, pour le stalinisme. Mais pour lui, celui-ci était en quelque sorte "inscrit" dans le "centralisme" de tous parti et syndicat ouvriers, à plus forte raison dans le parti bolchévique. Le cours sectaire du Parti communiste dans les années trente et les ravages du stalinisme n'ont évidemment pu que le confirmer dans ses polémiques incessantes contre les communistes, au lieu de gagner des militants ouvriers de sa trempe au combat révolutionnaire. Mais l'anarcho-syndicaliste y a aussi sa part : plus prêt à dénoncer — comme les syndicalistes les plus droitiers — "l'infiltration communiste" qu'à chercher l'unité de tous les travailleurs. Ce qui lui vaut encore des haines tenaces dans le Parti du Travail ⁴⁾.

Ce "combat" de Tronchet a sans doute été le plus nuisible à la formation d'une opposition ouvrière révolutionnaire unifiée dans le mouvement ouvrier genevois des années trente. La reconstitution d'une gauche révolutionnaire, à la fois anticapitaliste et antibureaucratique, depuis 1968/69, doit permettre de surmonter ces obstacles. C'est là l'intérêt d'étudier ce que furent les militants des années trente, leurs courants politiques, tout comme Tronchet lui-même, abonné de vieille date à La Brèche, suivait avec attention l'activité politique de ces dernières années.

Michel Thévenaz

1) Tronchet est l'un des rares à signaler : "Les premières études sur le sujet ont été la brochure de la LMR, 'Le 9 novembre 32' (1972) et le mémoire de G. Cretteband 'Les événements du 9 novembre 32' (1969)". Depuis sont parus "La Genève rouge de Nicole" de M.-M. Grounauer, "Le temps des passions" de Torracinta, "L'aventure socialiste" de Spilmann, et plusieurs mémoires universitaires sur cette période.

2) Lire sa déclaration complète dans "Combats pour la dignité ouvrière" (page 131).

3) Il prend la défense de Charles Rosset, qui, une fois devenu Conseiller d'Etat, a "toujours été là pour nous défendre". L'honnêteté d'un militant ne change rien au problème politique de la collaboration gouvernementale ! Tronchet d'ailleurs, anarchiste de tradition, n'en était pas moins membre du Parti Socialiste.

4) Est-ce pour cette mauvaise raison que la Voix Ouvrière ne lui a encore consacré aucun article depuis sa mort ?



ALLEZ-Y VOIR VOUS-MÊMES !

GENÈVE

Pic-plouc, impasse rue du Lac 1
sa 27 mars, 21h. : John James.
sa 3 avril, 21h. : Monique Tréhard, chansons.

Sud des Alpes, 10, rue des Alpes, 1er
du je 25 au di 28 mars, 21h. : "Miroir de l'Orient", Festival de musiques orientales, par des musiciens occidentaux.

je 25 : musique indienne — ve 26 : mus. chinoise, mus. japonaise — sa 27 : mus. persane, mus. arabe — di 28 : mus. balinaise, Marionnettes du Rajasthan.

du ve 2 au di 4 avril, 21h. : Week-end rock.
ve 2 : Roll'over — sa 3 : Film de guerre — di 4, 19h. : Zero Heroes. Org. : AMR.

Comédie de Genève
jusqu'au sa 27 mars, ma, me, ve, sa 20h.30, je 19h. : La mort de Danton, de Georg Büchner, mise en scène de Hervé Loichemol. Loc. : 022 / 20 50 01.

Théâtre de Carouge
du ma 23 au di 28 mars, 20h.15 (je 19h.,

di 17h., relâche lu) : Les Aviateurs, de et avec Farid Chopel et Ged Marlon.
du lu 29 au me 31 mars, 21h.15 : Dimitri.

Grand Café du Grütli, 16, Gén. Dufour
jusqu'au sa 27 mars, 20h. et 22h. (relâche di et lu) : Orient Express, par le Théâtre Mobile.
Rés. : 022 / 28 48 30 (l'après-midi).

Salle des Fêtes de Thônex
je 25 mars, 20h.30 : François Béranger.

LAUSANNE et VAUD
Salle Paderewski, Casino Montbenon
ma 30 mars, 20h.30 : François Béranger.

Théâtre Municipal
du ma 30 au sa 3 avril, 20h.30 (je 19h.) : La mort de Danton, de Georg Büchner, par la Comédie de Genève.

lu 22, ma 23 mars, 20h.30 : Raymond Devos.
me 24, 20h.30 : Georges Moustaki.

La Passerelle — Vidy
jusqu'au ma 27 mars, ma, ve, sa 20h.30, me,

je, 19h. : René Quillet dans "Max".

CPO, Centre paroissial d'Ouchy
lu 5, ma 6, me 7 avril : 3 jours de cinéma avec des films sur le thème de la menace nucléaire civile et militaire. Séances à 19h.30 et 20h.30. Fr. 8.— les deux séances, Fr. 6.— l'une. Org. : Comité vaudois contre la mort atomique.

Entre autres : La menace nucléaire, Variations sur un thème, Mehr Atomkraftwerke, Les enfants de la guerre, Boomerang, Le boom, The big if.

Cinéma de la Grande Salle, CHEXBRES
ma 30, me 31 mars : Hamlet, de G. Kozintsev (URSS, 1964).

Grande Salle de PUIDOUX-VILLAGE
sa 20 mars, 20h.30 : A quoi on joue..., chansons, musiques, textes de et par François Nicod. Fr. 10.—, AVS, ét., appr. Fr. 8.—.

Le Cinématographe, cinéma Rex, NYON
ma 6 avril, 20h.30 : Le marchand des quatre saisons, de R.W. Fassbinder (RFA, 1972).

Vera Cruz

l'événement

De Floride en Californie

"Un groupe de Nicaraguayens s'entraîne militairement sous la direction d'exilés cubains dans le comté de San Bernardino. Selon les dires mêmes des Nicaraguayens, cet entraînement doit leur permettre d'envahir le pays pour le libérer du gouvernement sandiniste." : ainsi commence l'article du Los Angeles Times du 19 janvier 1982 consacré au camp d'entraînement militaire découvert par un journaliste à deux heures de route à l'Est de Los Angeles. Ce camp est établi sur une propriété privée - 65 hectares de désert - appartenant à un exilé cubain. Ses utilisateurs l'ont baptisé "Camp Yumury", du nom d'une rivière cubaine où se déroula une tentative d'invasion anticastriste. Toujours selon les déclarations des Nicaraguayens du camp, plus d'une centaine de somozistes s'entraînent intensément à l'art de la guérilla.

L'existence de tels camps en Floride avait déjà été rapportée par la presse américaine. C'est en Floride que la majorité des exilés cubains anticastristes se sont regroupés, rejoints récemment par leurs acolytes nicaraguayens. Leur union semble avoir fait leur force, comme le montre l'extension de leurs camps à d'autres Etats américains. Si la région autour de Miami a perdu son monopole d'accueil de la contre-révolution, l'importance des camps californiens ne rivalise pas encore avec celle des terrains d'entraînement du Sud des Etats-Unis. A ce jour on en connaît trois, dont le plus étendu couvre 200 hectares, à Everglades Florida. Selon le New York Times, plus de 800 ex-somozistes se sont formés (ou maintenus en forme !) en 1981 à Everglades, qui est vraisemblablement le camp le plus ancien et le mieux rodé.

Des objectifs ouvertement déclarés

Dans leurs déclarations à la presse, les mercenaires de la contre-révolution - contrairement aux autorités américaines (cf. article ci-contre) - ne s'embarrassent pas de prétendues finesses juridiques. L'un des exilés expliqua au New York Times : "Nous avons l'intention de renverser le gouvernement sandiniste. Il y a déjà un certain nombre d'entre nous qui sont retournés 'près de la frontière du Nicaragua'", ajoutant que les ex-somozistes n'ont pas l'intention de s'occuper seuls du Nicaragua...

Santiago Barquero, toujours dans le New York Times, qui est le responsable officiel aux Etats-Unis de l'Union nicaraguayenne anticommuniste, précise : "Nous nous entraînons surtout avec les membres d'Alpha 66, organisation soeur cubaine, mais parfois nous le faisons seuls".

Roberto Cardinale, ancien commandant de la Garde Nationale de Somoza, aujourd'hui à l'entraînement dans le camp d'Everglades, indique pour sa part : "Je vais rentrer chez moi, avec ou sans l'aide de Reagan. Je vais tuer les communistes et ramener la démocratie dans mon pays". On imagine assez bien de quel genre de démocratie peut rêver un ancien commandant de la sanglante garde pratorienne de Somoza !

On le voit, les anticastristes et les antisandinistes ne dissimulent rien de leurs objectifs, contrairement à ce qu'affirme le Ministère de la Justice, qui prétend avoir besoin de preuves flagrantes pour



Haig le v'a-t-en-guerre surveille ses mercenaires salvadoriens à l'entraînement à Fort Bragg.



lever le petit doigt. Ces preuves ont pourtant été publiées dans tous les grands quotidiens du pays...

Du reste les autorités américaines sont parfaitement au courant : le groupe Alpha 66 a participé, avec l'aide de la CIA, à l'expédition de la Baie des Cochons¹⁾, il y a une vingtaine d'années. Depuis lors, à plusieurs reprises, les troupes de cette organisation ont été interceptées par la police côtière américaine alors qu'elles étaient en route vers Cuba. Cela non plus ne constitue pas de preuve...

Ces groupes sont en fait appuyés par le gouvernement américain, qui ne trompe personne avec ses arguments pseudo-juridiques. On en trouve la confirmation dans les déclarations d'Humberto Perez. Cet intéressant personnage est membre d'Alpha 66; il possède une solide expérience dans l'action contre-révolutionnaire et a été envoyé de Floride en Californie pour superviser l'installation du camp "Yumury" dont nous avons parlé au début de cet article. Interrogé par le Los Angeles Times, il répondit : "Tout est légal, tout a été contrôlé par le sbéf de San Bernardino".

Toute la croisade belliciste du gouvernement américain est menée sous prétexte de sauvegarder la "démocratie" contre le travail de sape du communisme international. On savait déjà que l'impérialisme américain s'était pourtant fort peu préoccupé des droits démocratiques des Nicaraguayens sous la dictature de Somoza. On sait aussi qu'au Salvador, les troupes de la junte militaire pratiquent une forme très particulière de la démocratie, qui consiste à laisser le choix aux travailleurs et paysans pauvres entre l'exécution ou le massacre. Mais ce que l'on savait moins, c'est le mépris total que le cow-boy de la Maison Blanche affiche dans son propre pays lorsqu'il s'agit de couvrir les préparatifs criminels de ceux qu'on appelle à Cuba les "gusanos", les vers de terre de la contre-révolution. Les deux articles de notre correspondante aux Etats-Unis sont sous cet angle une nouvelle pièce au dossier d'accusation des grands "démocrates" impérialistes.

Amérique centrale :

La contre-révolution s'organise aux USA

* CONTRE SA PROPRE CONSTITUTION, LE GOUVERNEMENT REAGAN SOUTIENT LES TROUPES DE CUBAINS ET DE NICARAGUAYENS QUI S'ENTRAINENT AUX ETATS-UNIS.

Anticommunisme d'abord

L'incroyable audace de ces groupements d'exilés, qui défient ouvertement la Constitution américaine - car à ce que l'on sache les Etats-Unis ne sont pas officiellement en guerre contre Cuba ou le Nicaragua - ne peut s'expliquer que par les appuis à haut niveau dont ils bénéficient.

Une première légitimité politique leur a été fournie par la plateforme électorale du Parti Républicain qui a permis l'élection de Reagan à la présidence des Etats-Unis. On y lit : "Les Républicains déplorent la prise du pouvoir des marxistes sandinistes au Nicaragua et promettent de soutenir les efforts des Nicaraguayens qui tenteront de rétablir un gouvernement démocratique et libre". L'élection de Reagan fut le signal qui fit sortir les rats anticommunistes de leurs égouts. Depuis, les menaces quotidiennes contre le Nicaragua et Cuba que profèrent Haig et Reagan leur sont un pain béni. Ils agissent donc au grand jour et s'entraînent par milliers à leur métier de tueurs, puisque l'Oncl Sam les protège des retombées de sa propre Constitution. C'est ce soutien ouvert qui autorise Jorge Gonzales, ancien prisonnier cubain et aujourd'hui com-

mandant d'un des camps d'entraînement en Floride à déclarer tout de go : "Ob oui, nous envoyons en ce moment des hommes au Nicaragua. Je ne peux pas vous dire combien on en a déjà envoyé. Ils ne vont pas directement au Nicaragua; ils vont d'abord dans un autre pays, je ne peux pas vous dire où".

Pas besoin d'être bien malin pour deviner qu'il s'agit très certainement du Honduras, pays élevé au rang de base contre-révolutionnaire par le Pentagone.

Toute l'attitude gouvernementale américaine dans cette affaire démontre que pour Reagan et ceux qu'il sert, l'anticommunisme prime sur toutes les autres considérations. La Constitution américaine n'est pas un obstacle à leurs visées d'étranglement militaire de la lutte des peuples d'Amérique centrale.

Une fois de plus, la seule manière de stopper l'offensive contre toute forme de progrès social menée par Reagan réside dans les mobilisations internationales et aux Etats-Unis mêmes, contre l'impérialisme, ses agressions et sa politique antisociale et antidémocratique.

Colchique Dupré,
Los Angeles, 15. 2. 1982

Reagan et
la Constitution :

UN GRAND DÉMOCRATE

Selon l'"Acte de neutralité" inscrit dans la Constitution américaine depuis 1794, "le recrutement, l'entraînement ou l'envoi de rebelles depuis le sol américain dans le but de combattre un gouvernement étranger qui n'est pas en guerre avec les USA est illégal" (nous soulignons). En se basant sur cet acte, le gouvernement US a fait arrêter, en janvier dernier, les Haïtiens membres de l'Organisation de libération de Haïti, alors qu'ils tentaient de se rendre dans leur pays pour se battre contre le régime tyrannique de Duvalier. Selon les représentants du ministère de la Justice, ils risquent plusieurs années de prison. Ces représentants déclaraient pourtant le même jour que les camps militaires d'exilés étaient tout ce qu'il y a de plus légal !

Le gouvernement Reagan a donc ainsi décidé d'accorder l'impunité la plus totale aux forces contre-révolutionnaires qui préparent l'invasion du Nicaragua et de Cuba et dont l'entraînement est essentiellement axé sur les techniques de guérilla, avec exercices de tir, maniements des armes, techniques de sabotage, attaques de groupes, etc.

Thomas Enders, celui-là même qui fut responsable des bombardements américains sur le Cambodge (cf. La Brèche no 270 du 20. 2. 1982), aujourd'hui secrétaire d'Etat adjoint a même eu le culot de dire que les exilés n'entraient pas la loi tant "qu'ils ne blessent personne et tant qu'ils ne prévoient pas de manière clairement spécifiée d'envahir un pays étranger". Ce peu ragoûtant personnage finira bien par nous dire un jour que les contre-révolutionnaires cubains et nicaraguayens s'entraînent à la chasse aux alligators !



Mais le sommet du cynisme a certainement été atteint par le sbéf de la région de San Bernardino qui expliqua qu'il avait donné l'ordre aux nationalistes latino-américains de n'utiliser que des armes chargées à blanc, que dès lors ils ne faisaient rien d'illégal, puisque les boy-scouts font la même chose... L'exemple vient du reste de haut, puisque le Département de la Justice de Washington a déclaré que "les exercices paramilitaires avec des armes autorisées ne constituent pas une violation de la loi".

Tous ces sophismes juridiques ne peuvent cacher l'essentiel : les menées réactionnaires de Reagan et de ses acolytes en Amérique centrale les amènent à fouler aux pieds les règles démocratiques aux Etats-Unis. La Constitution ? Juste bonne pour ces imbéciles d'opposants haïtiens !

Colchique Dupré